

Étude SITLU

Une année en Licence

***Suivi individualisé d'étudiants
de première année de Licence à Lille 1***

- rapport introductif -

Juillet
2014



UNE ANNEE EN LICENCE

- Suivi individualisé de la transition lycée université -

RAPPORT INTRODUCTIF

Réalisation

Éric GRIVILLERS

Direction de l'OFIP

Martine CASSETTE

Juillet 2014

SOMMAIRE

Remerciements et avertissements	5
Dictionnaire des sigles	7
Chapitre 1. Présentation de l'étude	9
I. Contexte de l'étude	10
II. Objectifs de l'étude	11
III. Méthodologie de l'étude	11
IV. Publications.....	22
Chapitre 2. Les étudiants de première année de Licence Sciences et Technologies (hors SVTE) à Lille 1	23
I. Les inscrits en Licence ST (hors SVTE) en 2012-2013	24
II. Les enquêtés parmi leurs pairs	30
Chapitre 3. La réussite en première année de Licence Sciences et Technologies (hors SVTE) à Lille 1	37
I. Remarques préliminaires	38
II. La réussite en L1 des étudiants de la population de référence	38
III. La réussite en L1 des participants à l'étude	40
Bibliographie.....	45
Annexes	51
Annexe 1. Plan du campus de Lille 1	53
Annexe 2. Modalités d'inscription.....	55
Annexe 3. Guide de l'étudiant 2012-2013 : extraits	57
Annexe 4. Présentation des parcours – Exemple du parcours MIMP.....	61
Annexe 5. Livrets pédagogiques : extraits	65
Annexe 6. Documents généraux concernant la procédure de réorientation au second semestre	79
Annexe 7. Emploi du temps des semestres 1 et 2 : exemples.....	81
Annexe 8. Chronographe des retours des « journaux étudiants »	83
Annexe 9. Documents de la procédure de « recrutement »	85
Annexe 10. Guides et fiches d'entretien « étudiants »	91
Annexe 11. Guides et fiches d'entretien « parents ».....	107
Annexe 12. Questionnaires bi-mensuel « étudiants ».....	111
Annexe 13. Zones géographiques de recrutement	113

REMERCIEMENTS ET AVERTISSEMENT

Cette étude n'aurait bien évidemment pas pu se faire sans la participation active et durable des étudiants enquêtés ; l'université, l'OFIP et moi-même les remercions pour la constance de leur engagement. Nos remerciements également aux parents qui ont accepté de nous recevoir.

Les secrétaires pédagogiques des parcours MIMP, PC et SPI, les directeurs d'études de ces parcours, les personnels du SUAIO par leur collaboration précieuse ont contribué à enrichir l'étude en permettant d'entendre d'autres voix que celles des étudiants enquêtés et/ou de pouvoir réaliser des observations *in situ* (je pense particulièrement aux séances 3PE et aux ateliers de réorientation).

Au Centre de documentation de la Faculté des Sciences Economiques et Sociales, Sandrine Maës et ses collaborateurs ont facilité ma plongée dans la bibliographie.

*

*

Aux lecteurs de cette étude. L'étude présentée n'a pas, du fait de ces orientations méthodologiques (cf. chapitre 1), de « vocations universelles » : elle n'est ni représentative des étudiants de l'université Lille 1, ni « des étudiants » en général comme on les évoque trop souvent dans un raccourci pratique mais clairement insuffisant.

Cette étude présente le parcours de quelques étudiants inscrits en 2012-2013 en première année de licence Sciences et Technologies à Lille 1 (hors parcours SVTE) ; de ces parcours, un certain nombre d'analyses ont été réalisées et leurs conclusions ne valent que dans le cadre précis de l'étude. Si ces conclusions pourront être réfléchies et/ou testées par d'autres dans d'autres contextes, on veillera à ne pas leur faire dire ce qu'elles n'ont pas prétention à dire.

Aux étudiants suivis. Si au début de notre aventure commune, le rapport développé a été celui, assez commun, d'enquêteur à enquêté, ce rapport a pu évoluer au fil du temps, de nos échanges, de nos entrevues, sans qu'il soit globalement définissable (davantage de confiance, davantage d'échanges moins formalisés, permettant une libération de la parole et indéniablement des formes de confiance). A travers ce document, vous allez maintenant me découvrir autrement : « l'enquêteur » a laissé place à l'analyste (même si les deux étaient toujours présents) et cela pourra, peut être parfois, vous surprendre.

Sachez en tout cas que mes « responsabilités scientifiques », respectueuses de votre propre engagement, n'affectent pas l'attachement développé au fil de notre collaboration.

DICTIONNAIRE DES SIGLES

APB : (procédure d') admission post-bac

API : algorithme et programmation impérative

EEA : électronique électrotechnique et automatique

M11/M21 : fondements de l'algèbre

M12/M22 : fondement de l'analyse

M23 : complément d'analyse et d'algèbre

MASS : mathématiques appliquées et sciences sociales

MDE : maison des étudiants

MIMP : mathématiques informatique mécanique physique

OFIP : observatoire des formations et de l'insertion professionnelle

PACES : première année commune des études de santé

PEIP : parcours des écoles d'ingénieurs Polytech

PC : physique chimie

SIME : simulation informatique et mathématiques expérimentales

SITLU : suivi individualisé de la transition lycée université

SPI : sciences pour l'ingénieur

SUAIO : service universitaire d'accueil d'information d'orientation

SVTE : sciences de la vie, de la Terre et de l'environnement

TIVE : technologie de l'information et de la communication pour l'enseignement

3PE (ou PPPE) : projet personnel et professionnel de l'étudiant

Chapitre 1

Présentation de l'étude

I. Contexte de l'étude

Pourquoi s'inscrit-on en Licence à l'université ? Avec quels projets d'études et d'emploi ? Comment se déroule l'intégration à l'université ? En quoi consiste une bonne adaptation au système universitaire ? Quels sont les facteurs de décrochage, d'échec, de réussite en première année de Licence ? Quel est l'impact des outils et procédures d'aide à la réussite des étudiants ? Au sein des universités françaises et depuis de longues années, toutes ces questions sont traitées par les observatoires comme l'OFIP et ce de manière plus ou moins régulière. Basées essentiellement sur des approches statistiques (enquêtes *ad hoc* ou, plus généralement, exploitations des « fichiers scolarité »), les études réalisées répondent généralement aux besoins essentiels des utilisateurs principaux de leurs résultats (direction des universités, responsables de formation, personnels des services d'informations et d'orientation, mais aussi étudiants et membres de leur entourage).

Les contraintes de ces études (type de données, variables utilisables, fiabilité des données, moyens – en temps et argent – consacrés, etc.) font que, le plus souvent, les résultats dorénavant obtenus sont surtout confirmatoires d'un existant connu qui évolue lentement au fil des changements observés dans l'organisation des études, dans l'offre des contenus, dans la composition des populations.

En tant qu'« observatoire étudiants » et en plus du pan de ses missions consacré au devenir professionnel de ses diplômés, l'OFIP calcule régulièrement sinon chaque année différents taux de réussite en licence, décrit les populations d'inscrits, analyse les parcours de formation (orientation, réorientation), étudie les facteurs de réussite dans ces diplômes, fait évaluer par les étudiants leurs formations, etc.

Les limites des démarches quantitatives étant bien connues et le besoin de « sortir des fichiers » étant manifeste à chaque fois que l'approche quantitative s'avère peu ou pas adéquate aux questionnements posés, l'OFIP utilise alors des approches qualitatives pour des études (ou partie d'études) complémentaires de ses études récurrentes (par questionnaire et sur des populations exhaustives).

L'étude lancée par l'OFIP en 2012 intitulée « Suivi Individualisé de la Transition Lycée Université » s'inscrit dans cette logique de dépassement des limites des suivis de cursus statistiques et des enquêtes « condition de vie ». Ses principales caractéristiques sont qu'il s'agit d'une étude 1° en « temps réel », 2° de « long terme » et 3° « globalisante » de la scolarité et de la vie de bacheliers de l'année inscrits en première année de Licence.

La vocation de l'étude SITLU, débutée avant même l'entrée des étudiants à l'université, est de dépasser les limites des études statistiques qui sont toujours contraintes par le nombre et la qualité des variables traitées et qui imposent presque toujours une approche « atomistique » des problématiques qu'elles abordent. L'enjeu est également d'éviter le piège de l'interrogation à rebours des études *ad hoc* concernant le « vécu » des étudiants de leur adaptation à l'université (démarche qui comporte de nombreux biais du fait des reconstructions mentales¹, le plus souvent inconscientes chez les enquêtés, trop souvent négligées par ceux qui développent ce type d'études).

Développer une étude basée sur un suivi quasi quotidien (même si ce suivi se concrétise hebdomadairement²) de la vie - appréhendée comme un tout - des nouveaux inscrits en première année de licence doit permettre de constater ce qui participe de la détermination de l'évolution de la scolarité des étudiants et de leurs projets (estudiantin, professionnel), de mettre en lumière le faisceau de (micro)déterminants qui orientent les scolarités et les projets, de voir comment des éléments sans influence pris séparément peuvent, sinon devenir déterminants, au moins compter lorsqu'ils se combinent et interagissent. De plus, ce type d'étude doit permettre de montrer quels processus ont cours au fil d'une première année universitaire et

¹ Un exemple de ces biais induits par les enquêtes « à rebours » est fourni concernant la question des projets des étudiants dans la publication suivante : Eric Grivillers, « Les projets estudiantins et leurs évolutions pour les bacheliers inscrits en DUT et en Licence en 2007 à Lille 1 » in *Relief*, CEREQ, n°36, 2012, pp. 37-44.

² Cf. point IV Méthodologie.

d'en décrire leurs « calendriers » (périodes d'apparition, durée de vie). Notons enfin que ce type d'étude devrait permettre de compléter les « évaluations » faites des « outils » d'aide à la réussite mis en place par l'université (comme le tutorat, mais aussi l'enseignement 3PE par exemples) et, en particulier, de voir comment ces outils sont accueillis et compris par les étudiants.

II. Objectifs de l'étude

Si l'orientation globalisante de l'étude SITLU ambitionne *de facto* d'embrasser la totalité des phénomènes qui participent à la détermination des choix et des pratiques des personnes suivies dans leur parcours, l'étude présentée dans ce document a pour principal objectif d'**interpréter de la manière la plus détaillée possible les constats** qu'elle réalisera, en particulier sur les questions fondamentales suivantes :

- **Pourquoi s'inscrit-on** en première année de Licence ? Formulée autrement la question est de savoir sur quelles bases d'expériences et/ou de projets se construisent les choix d'orientation souhaités et effectués ?
- **Comment se vit l'entrée à l'université** ? Formulée autrement la question est de savoir si l'arrivée sur le campus de l'université de Lille 1, la découverte des contenus pédagogiques et des modalités d'enseignement et de contrôle des connaissances comportent des difficultés qui d'emblée constituent des obstacles à la bonne intégration et/ou à la réussite ?
- **Quelles sont les manières d'être étudiant** en première année de licence ? Formulée autrement la question est de savoir quelles sont les pratiques (liées ou non à l'exercice de la scolarité) et leurs représentations des personnes inscrites en première année de Licence ?
- Le suivi réalisé sur la totalité de la première année de licence devrait permettre de finalement répondre à la question centrale suivante : **qu'est-ce qui différencie les bacheliers de l'année qui valident leur première année de licence de ceux qui ne la valident pas** (en étant ajournés ou en abandonnant leur année) ?

Plusieurs objectifs secondaires sont liés aux objectifs principaux qui viennent d'être énoncés de manière constitutive ou complémentaire ; les voici simplement énoncés : les transports, les vies sociales (familiale, amicale, amoureuse, associative), l'assiduité universitaire, l'organisation du travail universitaire, les loisirs, l'utilisation des outils/aides pédagogiques, les tactiques et stratégies vis-à-vis du contrôle continu, la santé, les relations avec le corps enseignants, la construction des projets (estudiantins, professionnels), la vie sur le campus, l'impact des notes.

Dans tous les cas l'accent sera mis sur l'éclairage des motivations, la description des pratiques, les réactions aux événements vécus.

III. Méthodologie de l'étude

III.1. Orientation méthodologique

Le suivi « en temps réel » qualitatif doit permettre d'entrevoir les (micro-)éléments qui influencent, sinon déterminent, les parcours d'études, éléments qui échappent pour partie aux investigations usuelles, quelles soient quantitatives ou qualitatives. Tout l'enjeu est ici de se donner une chance de **voir ce qu'on ne mesure pas habituellement**, sachant qu'au fil du temps ce qu'on ne mesure pas finit le plus souvent par ne plus « compter ».

En essayant de dépasser la thèse de leur incompatibilité, les méthodes d'analyses seront mixtes : déductives dans le traitement et l'analyse des données quantitatives, elles viseront largement à être inductives dans le traitement et l'analyse des données qualitatives. Notons bien que le débat déduction/induction ne se prolonge que partiellement dans le choix des méthodes : les démarches qualitatives s'accommodent très facilement des raisonnements hypothético-déductifs. Le fait est que l'étude SITLU, dans son projet et sa construction, a été pensée entre autres pour faciliter l'induction et par là même, on l'espère, l'émergence de résultats nouveaux ou... d'hypothèses nouvelles qui pourront être testées plus tard.

Conscient que nos expériences et travaux passés ont enraciné nos raisonnements hypothético-déductifs, le changement nécessaire de posture intellectuelle et des modes de raisonnement qui l'accompagnent ne pouvait se décréter. Un effort particulier d'empathie a donc été fait. Sur le plan pratique, au fil des semaines et des mois du suivi réalisé, nous avons testé notre qualité d'empathie en formulant des anticipations d'actions (de réactions) des personnes suivies sur la base de notre connaissance des personnes et de leur environnement ; la confirmation ou non de nos anticipations servait alors d'indicateur de qualité d'empathie.

On rappelle ici que les développements et les conclusions de l'étude n'auront aucune visée généralisatrice ; les éventuels éclairages des zones d'ombres laissées par les études généralement réalisées sur nos problématiques constitueront des pistes de réflexion pour l'évolution des pratiques et contenus des investigations futures.

III.2. Les enquêtes

III.2.1. Critères de sélection

Relativement aux moyens (temporels en particulier) dont nous disposions pour réaliser l'étude SITLU telle qu'elle était construite, nous avons choisi de réaliser cette étude en suivant les parcours d'une quinzaine d'étudiants. Plutôt que de puiser parmi l'ensemble des bacheliers de l'année inscrits dans toutes les Licences de l'université Lille 1, nous avons d'abord jugé pertinent et réaliste de nous focaliser sur une Licence : la Licence Sciences et Technologies et sur cinq de ces profils(/parcours) : MIMP, PC, SPI, PEIP et MASS (cf. dictionnaire des sigles p. 7) ; le profil PEIP et le parcours MASS ont été inclus pour fournir des points de comparaison. Après ce premier choix, nous avons ensuite souhaité focaliser l'étude sur les « profils d'étudiants » majoritairement rencontrés en première année de Licence ST à Lille 1 (hors profil SVTE). Le choix fait de se tourner vers une population normale (i.e. correspondant à la norme des inscrits) ne rend pas pour autant la population cible homogène : la série de baccalauréat obtenue, les conditions d'obtention du baccalauréat, l'origine sociale, le genre, le lieu de résidence,... toutes ces caractéristiques distinguent les étudiants. Ce choix a en fait été effectué pour éviter les cas de « profils étudiants » extrêmes, spécifiques voire parfois insolites ; il a par ailleurs été rendu possible par le fait que nous avons réalisé assez récemment des travaux sur, par exemple, les bacheliers technologiques³ ou sur les cursus de l'ensemble des entrants en première année de Licence⁴ (suivi sur 7 ans).

Finalement, les étudiants ciblés sont titulaires d'un baccalauréat d'une série scientifique, obtenu en 2012, ils sont âgés de moins de 20 ans, sont de nationalité française et résident dans un rayon de 20 kilomètres autour du campus de l'université Lille 1 à Villeneuve d'Ascq. Ils ne doivent de plus pas être inscrits dans un autre établissement parallèlement à leur inscription en Licence ST (hors SVTE), ni dans un second diplôme au sein de Lille 1. Une dernière condition était imposée par le protocole de l'étude : après avoir accepté de participer à l'étude, un premier

³ Eric Grivillers, *Le parcours aménagé en Licence à Lille 1*, OFIP-Lille 1, 2008, 87p.

⁴ Cf. rapports et OFIP PUB de l'étude « LMD » sur le site Internet de l'OFIP.

entretien devait être réalisé avec les participants avant la pré-rentrée universitaire (globalement avant la fin août 2012).

On le constate donc et il faudra garder cela à l'esprit : « l'échantillon » d'étudiants enquêtés n'est pas un échantillon représentatif des étudiants inscrits en 2012-2013 en première année de Licence ST à l'université Lille 1 (et ne l'étant pas il l'est encore moins de l'ensemble des étudiants de première année de Licence à Lille 1). Nous qualifions cet échantillon « d'exemplaire » dans la mesure où les étudiants « recrutés » constituent des exemples (parmi d'autres) d'étudiants.

III.2.2. Procédures de sélection et de « recrutement »

L'objectif était donc d'amener 15 étudiants répondant aux critères de sélection à participer à l'étude. Pour ce faire une extraction du fichier scolarité a eu lieu en l'état des inscriptions en première année de licence SESI des néo bacheliers huit jours après l'ouverture des inscriptions⁵ pour les admis du premier groupe et 2 jours après les résultats du second groupe. Un tirage au sort de 15 étudiants a alors été réalisé dans cinq groupes d'inscrits correspondant aux cinq profils(/parcours) d'études enquêtés : 5 étudiants ont été tirés au sort en MIMP, 4 en PC et SPI et 1 en PEIP et MASS ; parallèlement, une analyse factorielle a été réalisée sur ce fichier de néo-inscrits afin de voir où se situaient les étudiants tirés au sort dans le nuage d'inscrits : sans du tout chercher à mobiliser les parangons des inscrits dans les quatre parcours de Licence SESI, l'objectif était de vérifier que les étudiants tirés au sort n'étaient pas aux frontières du nuage de point. Au fil du recrutement, deux tirages au sort complémentaires ont eu lieu afin d'avoir un relatif équilibre homme-femme (8 et 7) et de pallier aux refus de participation.

Souhaitant que le premier contact avec les étudiants tirés au sort soit formalisé et institutionnalisé, une lettre de madame M. Hochedez, vice-présidente « Aide à la réussite », leur a donc été envoyée (cf. annexe) ; l'objet de cette lettre était essentiellement de les avertir de l'appel téléphonique à venir du responsable de l'étude, rédacteur de ces lignes.

La seconde étape du « recrutement » a donc consisté en un appel téléphonique dont la trame de contenu est présentée en annexe. Pour des raisons évidentes de « survie » de l'étude, nous avons insisté sur la durée de la participation (potentiellement une année), même si l'investissement hebdomadaire devait normalement être peu important puisqu'estimé à 1 heure maximum.

En cas d'accord verbal immédiat ou obtenu après un délai de réflexion, un courrier était alors envoyé à l'étudiant ; ce courrier (cf. annexe) permettait de présenter à nouveau les points importants de l'étude (en particulier la teneur de la participation) et de rappeler la date du rendez-vous pris pour réaliser le premier entretien (on rappelle qu'il devait impérativement avoir lieu avant la prérentrée universitaire).

A notre (grande) surprise (car nous n'avions aucun retour d'expérience concernant ce type particulier d'étude), l'accueil a été très favorable⁶. Après avoir noté les réactions des étudiants lors du contact téléphonique, puis les avoir questionnés sur ce sujet à la fin du dernier entretien réalisé avec eux, il semble que loin de constituer un obstacle, la longue durée de l'étude et la petitesse de son « échantillon » ont constitué des éléments intéressants (ce mot, ou l'une de ses formes, est celui qui est le plus souvent apparu lors de la présentation téléphonique de l'étude et/ou lors du bilan réalisé en fin d'étude) et donné un caractère important à la participation à l'étude (*i.e.* une participation qui compte).

⁵ En 2012, l'université Lille 1 a inclus les inscriptions en première année de licence dans ses procédures d'inscription électronique ; les bacheliers 2012 ont donc inauguré cette procédure d'inscription électronique.

⁶ Les refus (au nombre de 7), nous ont conduit à procéder à deux tirages complémentaires du tirage au sort initial.

L'indemnisation forfaitaire annoncée (dans le courrier de présentation et lors du contact téléphonique) et expliquée⁷ (lors du premier entretien) a sans conteste favorisé (ce mot, ou l'un de ses synonymes, est celui qui est le plus souvent apparu lors du bilan réalisé en fin d'étude) la participation à l'étude, même si le montant annoncée (360 euros nets répartis sur la durée de l'étude, soit 12 mois⁸) était à relativiser en fonction des situations des uns et des autres. On notera que le versement de l'indemnisation n'était pas lié à la « qualité » de la participation à l'étude (et, en particulier, à l'envoi ou non du « journal hebdomadaire »⁹, cf. ci-dessous IV.2.).

Enfin, peu avant la prérentrée, un mail de « cadrage » (cf. annexe) nous a permis de repréciser nos attentes et de lancer réellement la phase de recueil de données.

Si 15 personnes avaient accepté de participer à l'étude, **14 étudiants ont finalement intégré la population étudiée**, le premier entretien de la quinzième personne n'ayant pu se faire avant sa prérentrée.

III.3. Question de l'anonymat

Le nombre restreint d'étudiants suivis durant l'enquête d'une part, le détail de ce suivi et des analyses réalisées d'autre part, concourent *de facto* à mettre à mal l'anonymat des participants à l'étude au sein de la seule population des enquêtés.

Si pour les directeurs d'études, les enseignants, les secrétaires pédagogiques, les personnels des services proches des étudiants (SUAIO en particulier) l'identité des enquêtés reste inconnu et n'est pas *a priori* reconnaissable, il en est tout autrement pour les enquêtés qui ont évoqué à leurs pairs leur participation à l'étude. Pour ces derniers qui ont évoqué avec d'autres étudiants de leur groupe/parcours/licence leur participation à l'étude, le risque qu'il soit reconnu par ces derniers existe (... à la condition bien sûr qu'ils prennent soin de lire attentivement les publications de cette étude).

Là où le risque devient évident, c'est lorsque deux enquêtés connaissent leur participation à l'étude ; ce cas existe à ma connaissance pour deux paires d'enquêtés (2 du même parcours et 2 de parcours différents) ; ce risque est aussi très important entre les enquêtés et leurs parents. Soyons clairs : relativement aux orientations méthodologiques qui sont les nôtres, aucune précaution de présentation, de traitement, de rédaction ne viendra annuler un tel risque. Dès lors en effet que les enquêtés d'un échantillon de cette taille (14 personnes) sont en quelque sorte les sujets d'études et que leurs expressions (écrites et orales) constituent le socle essentiel d'appréhension, de traitement et de présentation de l'objet d'étude, le risque que l'anonymat soit levé est important.

Si les enquêtés ont été avertis de ce risque et même si le caractère finalement assez anodin des informations présentées le « dédramatise », une attention particulière a été portée à la préservation maximale de l'anonymat. Ainsi plusieurs décisions ont été prises quant à la divulgation et la présentation des données :

- **la population enquêtée sera décrite globalement et non individuellement** : il n'y aura donc pas de « fiche enquête » présentant les caractéristiques des uns et des autres ; en

⁷ De manière forfaitaire : 1 semaine de participation correspondait à 1 heure équivalent vacation de base, un entretien à 2h (temps passé et participation au forfait Internet, au forfait téléphonique, au déplacement).

⁸ Un cinquième entretien « bilan et perspectives » programmé initialement fin septembre 2013 ayant finalement été annulé pour des raisons de calendrier (remplacé par la passation - par mail - d'un questionnaire), le montant total versé aux étudiants ayant participé à la totalité de l'étude (soit 13 étudiants sur 14) s'est finalement élevé à 360 euros nets répartis en quatre versements).

⁹ Et de fait, si le nombre moyen de journaux reçus est de 28 sur les 40 semaines de l'étude (70%), le nombre de journaux reçus va de 24 à 40.

conséquence, lorsqu'un extrait de « journal étudiant » ou d'entretien sera présenté, il le sera sans référence à un enquêté mais en référence à la (aux) seule(s) caractéristique(s) nécessaire(s) à la contextualisation de l'extrait ;

- tant qu'il n'y aura pas de nécessité à spécifier une/des caractéristiques des enquêtés, cette/ces caractéristiques ne seront pas présentées et nos formulations seront les plus globalisantes possibles : nous parlerons donc des « étudiants », plutôt que des « étudiants de tel ou tel parcours » par exemple, des « étudiants » plutôt que des « étudiants vs les étudiantes », etc.

Dans le cas, envisagé pour les personnes présentant un profil spécifique, d'une publication (presque) intégrale des contenus, cette publication ne pourra exister qu'avec l'accord explicite des participants concernés obtenu après lecture de ces contenus.

IV. Les données recueillies et leurs traitements

Le recueil de données a nécessité dans sa préparation et son accomplissement de nombreux échanges téléphoniques, mais aussi et surtout de nombreux échanges de courriels. Concernant cette forme de communication, 1230 courriels ont été échangés entre juillet 2012 et le début d'octobre 2013 (578 envoyés, 652 reçus), essentiellement entre septembre 2012 et juin 2013 c'est à dire durant la période de recueil des « journaux étudiants ».

IV.1. Les entretiens

IV.1.1. Présentation

Répartis sur une année, 78 entretiens ont été réalisés avec 43 personnes de différents statuts ; ces entretiens ont tous été conduits par le responsable de l'étude¹⁰. Pour information, cela représente 120 heures d'enregistrement numérique (dont 90 heures pour les seuls entretiens des participants).

Les entretiens des participants ont été faits, à leur choix, à leur domicile (pour indication, l'essentiel des premiers entretiens des participants) ou dans les bureaux de l'OFIP (l'essentiel des entretiens des vagues 2, 3 et 4 et la totalité des entretiens complémentaires réalisés en juin 2014 auprès de 7 des 8 étudiants inscrits en 2013/2014 en L2 après avoir validé leur L1 en 2013).

La majorité (8 sur 10) des entretiens des parents des participants ont été faits à leur domicile. L'entretien collectif des secrétaires pédagogiques des parcours MIMP, PC et SPI, des personnels du SUAIO et des personnels du CAPE ont été faits dans l'un de leur bureau, tandis que les entretiens des directeurs d'études des profils MIMP, PC et SPI ont été réalisés à l'OFIP.

Des guides et fiches d'entretiens ont été conçus spécifiquement (cf. annexe). La volonté étant d'essayer de susciter la parole la plus spontanée possible, les guides d'entretiens sont constitués d'une question de départ libellée, puis de thèmes (et sous-thèmes) à aborder (en formulant la ou les questions appropriées dans le cours du discours si le thème n'est pas traité spontanément).

¹⁰ Toutes les « personnes ressources » de l'étude (participants, parents, institutionnels) ont tous et toujours été uniquement en contact avec le responsable de l'étude. Ce choix (qui comporte un risque en termes de calendrier en particulier) a été fait pour favoriser l'émergence d'un climat de confiance et une forme de proximité entre, en particulier, les participants et le responsable de l'étude.

Le tableau ci-dessous détaille les informations sur les entretiens réalisés.

Interlocuteur	Effectif	Nombre d'entretiens	Date de réalisation	Durée moyenne
Etudiants	14	61	E1 : juillet – août 2012 E2 : novembre 2012 E3 : mars 2013 E4 : juin – juillet 2013 Complément : juin 2014	98 mn 91 mn 93 mn 81 mn 75 mn
Parents (père et/ou mère)	17	10	En décembre 2013 et janvier 2014	84 mn
Institutionnels	12	7	Secrétaires pédagogiques en mars 2013 (entretien collectif) Directeurs d'études en juin et juillet 2013 Personnels SUAIO en juillet 2013 (entretien collectif) Vice-présidente « aide à la réussite » en novembre 2013 Personnels du CAPE en janvier 2014	110 mn 130 mn 90 mn 90 mn
Ensemble	43	78	Entre le 20 juillet 2012 et le 29 novembre 2013	93 mn

IV.1.2. Traitement

Avant de faire l'objet d'analyses, tous les entretiens ont été retranscrits¹¹ intégralement (leur contenu et non leur forme hormis pour les exclamations et les rires) par le responsable de l'étude ou par une secrétaire technique de l'OFIP sous la direction du responsable de l'étude.

Les entretiens des participants ont fait l'objet d'un double traitement : statistique et, surtout, qualitatif. Le traitement statistique (réalisé sous SPAD[®]) a essentiellement consisté à caractériser le vocabulaire des participants et des « groupes » de participants (vocabulaire des participants qui ont validé leur année comparé à celui de ceux qui ne l'ont pas validée par exemple), à visualiser des concordances (analyses factorielles) et à contextualiser certains termes clefs.

L'ensemble des procédures réalisées l'ont été sur un fichier brut, non lemmatisé. L'objectif de ce traitement « léxicométrique » réalisé en amont des analyses qualitatives était d'essayer de « donner à voir » des ressemblances/différences et de guider les analyses qualitatives des corpus.

Les entretiens des parents, des personnels administratifs et du SUAIO n'ont pas fait l'objet d'un traitement quantitatif.

¹¹ Pour information, les retranscriptions ont été faites directement dans Nvivo (par le responsable de l'étude) ou via Express Scribe par la secrétaire technique.

Le **traitement qualitatif** (réalisé sous Nvivo¹²) a consisté avant tout à coder le contenu des corpus d'entretiens recueillis.

Ce codage s'est construit au fil de la lecture des entretiens, en créant des codes (« nœuds » sous Nvivo®) au fur et à mesure de l'apparition des éléments de description, d'interprétation et d'analyse. Ce codage ouvert car non prédéfini, a surtout l'avantage de permettre l'apparition de codes (ou catégories de codes) émergent directement des données (quel que soit la nature de ces données (entretien, « journaux étudiants », photographie, source bibliographique, etc.)) et donc de permettre l'apparition de nouveaux éléments servant l'interprétation et l'analyse des données.

A contrario, ce type de codage comporte deux inconvénients : il est intellectuellement éprouvant puisqu'il oblige l'analyste à être constamment en garde contre ses catégories de pensées acquises au fil de ses expériences. Cette attitude exige une ouverture intellectuelle de la part de l'analyste, qu'une immersion continue dans les données aide à atteindre. Sur ce dernier point, le fait que l'analyste recueille l'ensemble de sources (et, en particulier, qu'il réalise l'intégralité des entretiens) et qu'il soit en contact quasi constant avec les participants à l'étude (via leurs « journaux étudiants » hebdomadaires et les échanges - de mails - qu'ils entraînent parfois) facilite grandement, au fil des semaines et des mois, l'immersion dans les données et par là même l'émergence d'une empathie toujours plus profonde.

Comme on l'entrevoit, ces démarches sont couteuses en temps et c'est bien là le second inconvénient (majeur) de ce type de codage : il se marie mal avec un partage des tâches d'une part et oblige généralement à des lectures multiples des sources, ainsi qu'à de nombreux retours en arrière suite à l'apparition des nouveaux codes d'autre part.

Le codage systématique des données a été catégorisé : dans la pratique quatre types de codage ont été réalisés (plus ou moins) systématiquement : un codage thématique (l'emploi du temps, le contrôle continu, etc.), un codage analytique (reproduction, socialisation universitaire, image de soi, etc.), un codage chronologique (période de l'année durant lequel se tient le propos) et un codage relationnel (les transports influencent l'état de fatigue, l'état de fatigue influence l'assiduité, etc.)¹³.

IV.2. Les « journaux étudiants »

IV.2.1. Présentation

La caractéristique la plus spécifique de l'étude SITLU concerne le recueil hebdomadaire d'une forme de journal intime durant toute la durée de la scolarité de première année de licence ; cette source de données appelée **« journal étudiant » a été recueillie chaque semaine pendant 10 mois**. Journal de vie étudiante plutôt que journal intime car si le contenu était libre, la consigne était d'au moins parler des aspects purement scolaires de la vie étudiante (voir annexe « contenu du mail de cadrage »).

Dans la pratique, **391 journaux étudiants** ont été recueillis ; **la fréquence d'envoi du journal étudiant** varie assez sensiblement entre les participants (cf. chronographe des retours ci-après) et **est en moyenne de 28** sur un maximum possible de 40 (7 semaines de vacances incluses), soit 70% de retours hebdomadaires. Pour les participants qui n'ont pas abandonné leur première année (12 étudiants), le nombre de retours moyen est de 30 (soit 75% de retours hebdomadaires) et varie entre 24 et 40 ! Les semaines durant lesquelles on constate le plus de manques, sont les semaines de vacances et les semaines durant lesquelles les entretiens sont réalisés.

La quantité de contenu des journaux étudiants rendus diffère elle aussi selon les participants et assez peu selon la période de l'année : la taille du journal étudiant passe ainsi de 5 à 10 lignes

¹² Nvivo® est un logiciel d'aide à l'analyse qualitative (et mixte) des données (essentiellement) qualitatives parfois regroupé dans la famille des logiciels CAQDAS (computer-aided qualitative data analysis software).

¹³ Le codage s'est fait à différents niveaux donnant lieu à la création d'une arborescence de codes.

à deux, trois ou quatre pages, la longueur moyenne (dans un format standard de document, de police, d'interligne) étant d'un peu plus d'une page. La quantité de contenus diffère peu selon la période (périodes « normales », avant ou après périodes d'examens, périodes de vacances). Quant à la « richesse » du contenu (thématiques abordées), elle diffère beaucoup selon les participants et, dans une moindre mesure, selon la période. Certains participants ont beaucoup de difficulté à s'extraire d'un contenu étroitement lié à leur études (les cours, les enseignants, les examens,...), tandis que d'autres évoquent facilement l'essentiel de leur vie (leurs études mais aussi leur vie familiale, amicale ou amoureuse, leurs loisirs, leurs réactions et interrogations relatives à l'actualité,...).

Sur le plan du recueil de données, il est à noter que si nous avons invité les participants à enrichir leur journal étudiant de photographies et de vidéos concernant leur vie d'étudiant et leur vie en général, cette invitation a été très peu suivie. Nos préoccupations relatives à l'anonymat et la sécurité des participants ne nous ont pas conduit à leur demander de se « mettre en scène »¹⁴, mais bien à être les témoins visuels de leur environnement. Le principal obstacle à la réalisation de ce type de témoignages photographiques semble être le fait que sortir son téléphone portable pour photographier, par exemple, un amphithéâtre presque vide, une longue file d'attente au RU ou tout autre objet est un comportement déjà en lui-même sinon stigmatisant au moins singulier au sein du groupe de pairs. D'ailleurs la très grande majorité des photographies reçues renvoient à la sphère privée des participants (vie familiale, activité personnelle – réalisation culinaire ou artisanale, nouveau tatouage, soirée avec des ami(e)s,...) et non à leur vie sur le campus.

Remarquons enfin que, globalement, les participants qui envoient le plus fréquemment leur journal étudiant sont aussi souvent ceux dont le journal est le plus long et le plus « riche » thématiquement.

IV.2.2. Traitement

Tout comme les entretiens, les journaux étudiants ont fait l'objet d'un double traitement, quantitatif dans un premier temps et qualitatif dans un second temps.

Le traitement quantitatif a consisté à caractériser le vocabulaire utilisé par chacun des participants et à comparer les différentes caractérisations obtenues pour une même période. Comme pour les entretiens, les procédures statistiques ont été réalisées sur des fichiers bruts, non lemmatisés. On rappelle que l'objectif principal des analyses statistiques réalisées en amont des analyses qualitatives étaient d'essayer de « donner à voir » des ressemblances, des différences, et de guider les analyses qualitatives des corpus.

Pour la réalisation du traitement qualitatif des journaux étudiants, les procédures employées sont les mêmes que celles utilisées pour le traitement qualitatif des entretiens. On rappelle en particulier que quatre types de codage ont été réalisés (plus ou moins) systématiquement : un codage thématique (l'emploi du temps, le contrôle continu, etc.), un codage analytique (reproduction, socialisation universitaire, image de soi, etc.), un codage chronologique (période de l'année durant lequel se tient le propos) et un codage relationnel (les transports influencent l'état de fatigue, l'état de fatigue influence l'assiduité, etc.).

¹⁴ Le lecteur aura un exemple de ce type de démarche avec l'article de Dutheil-Pessin C., « Portraits d'étudiants par eux-mêmes », pp. 176-192, in Neyrat Y. (dir.), *Les cultures étudiantes, socio-anthropologie de l'univers étudiant*, Actes du colloque international de Grenoble 2008, L'Harmattan, 2010.

Chronogramme des retours des « Journaux étudiants »

Enquête Semaine	E1	E2	E3	E4	5E	E6	E7	E8	E9	E10	E11	E12	E13	E14
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7			fin											
8														
9 - vac														
10 - vac entr.														
11 - entr.														
12														
13														
14														
15														
16														
17 - vac														
18 - vac														
19														
20														
21														
22														
23														
24														
25 - vac														
26														
27														
28 - entr.														
29 - entr.														
30 - entr.														
31														
32														
33 - vac														
34 - vac														
35														
36														
37														
38														
39														
40														

Légende du chronogramme hebdomadaire :

N° de semaine Envoi Pas d'envoi - vacances - Pas d'envoi - hors vacances-
 vac. : semaine de vacances entr. : semaine d'entretiens

IV.3. Les questionnaires bi-mensuels

A partir d'octobre 2012, un questionnaire (cf. annexe 12) a été envoyé aux participants tous les deux mois (4 questionnaires sur l'année universitaire). Son contenu, volontairement réduit, se focalise essentiellement sur l'assiduité, la gestion du temps et l'état moral et physique. Au total, 61 questionnaires ont été recueillis qui permettent d'observer de manière diachronique l'état moral et physique des participants en relation avec leur implication universitaire (assiduité, temps de travail). Les données recueillies ont été analysées de manière croisée avec les données issues des entretiens et, surtout, des journaux étudiants.

Notons qu'un questionnaire différent du questionnaire bi-mensuel a été envoyé aux 14 participants fin septembre 2013 pour faire le point sur leurs situations, ainsi qu'en janvier 2014.

IV.4. Les observations

IV.4.1. Présentation

Des observations non formalisées ont été réalisées, pendant l'année universitaire 2012-2013 dans certains lieux du campus villeneuvois de l'université Lille 1 : à la bibliothèque universitaire provisoire, aux restaurants universitaires, à la Maison des étudiants, à l'Espace culture, mais aussi durant des moments particuliers de la vie de cette université ou de la scolarité des étudiants, comme, en particulier, les Journées portes ouvertes et les journées d'exams.

Deux observations formalisées ont également été réalisées (prises de notes, récupération de documents, échanges verbaux, réalisation de photographies).

La première a concerné les procédures de réorientation suite au premier semestre ; il s'est agi, dans un premier temps, d'assister à la réunion de présentation (en décembre 2012) des procédures de réorientations mises en place pour permettre les changements de cursus suite à un premier semestre de première année (de licence, de DUT) réalisé à Lille 1 ou à un début de cursus réalisé dans un autre établissement : observer les réactions des étudiants présents, noter les questions adressées aux intervenants, les échanges « privés » suite à la réunion. Dans un second temps, nous avons assisté à deux ateliers de réorientations (organisés en janvier 2013) concernant essentiellement des étudiants souhaitant intégrer une formation de l'université de Lille 1 après avoir été inscrit dans un autre établissement en début d'année (dont une part significative d'étudiants de PACES).

La seconde a concerné des séances de l'UE 3PE (UE aussi appelée « PPP ») dont le thème était « être étudiant à Lille 1 ». Deux groupes de deux profils différents (MIMP et SPI) ont été observés (sans intervention directe de l'observateur ; fin septembre et début octobre 2012). Suite à ces deux premières séances, une troisième séance dédiée aux soutenances des projets (collectifs) a été observée pour l'un des groupes (MIMP) (décembre 2012).

IV.4.2. Traitement

Le traitement réalisé sur les données recueillies (notes, documents institutionnels, photographies) a consisté à voir si leur contenu fait écho, questionne ou complète les analyses réalisées sur les deux sources de données principales (les entretiens et les journaux étudiants) ; les documents recueillis lors des observations ont été codés dans les mêmes registres de codage que les entretiens ou les journaux étudiants (sous Nvivo®).

IV.5. Fichier de données

IV.5.1. Présentation

En sus du fichier extrait de la base Sclolarité 2012-2013 destiné à réaliser le tirage au sort des participants à l'étude, un **fichier des inscrits en première année de Licence** a été extrait fin octobre 2012 de la base scolarité de l'université Lille 1 afin d'avoir une vue précise de la population des inscrits en première année de Licence. Ce fichier a été enrichi en fin d'année universitaire des résultats de l'année (validation du semestre 1, du semestre 2, validation de l'année) des inscrits répertoriés¹⁵.

IV.6. Autres données

Le **travail bibliographique** a été réalisé **dans deux directions** : la première, **méthodologique**, a exploré en particulier les avancées de la recherche qualitative, ainsi que les travaux concernant l'analyse des données qualitatives. La seconde orientation a évidemment été plus **thématique**, inspectant les travaux concernant « la condition étudiant », la question de la « réussite » à l'université et, tout particulièrement, en Licence, les problématiques liées aux évolutions de l'enseignement supérieur français et, surtout, de l'Université. Les documents bibliographiques retenus ont été codés dans les mêmes registres de codage que les entretiens, les journaux étudiants ou les observations (sous Nvivo®).

Le **recueil photographique** réalisé par le responsable de l'étude a consisté, pendant la durée de l'étude, à **voir et faire voir certains aspects de la vie universitaire** sur le campus villeneuvois de l'université Lille 1.

Les documents photographiques accumulés ont été codés dans les mêmes registres de codage que les entretiens, les journaux étudiants, les observations ou les documents bibliographiques (sous Nvivo®).

V.5. Calendrier des étapes du recueil de données

Mai 2012 : rédaction du projet, travail bibliographique (début)

Début juin¹⁶ : extraction du fichier APB Lille 1 ; analyse du fichier ; « échantillonnage ».

28/06/2012 : envoi courrier VP Aide à la réussite le 09/07

Semaines du 09 au 23 juillet¹⁷ : prise de contacts téléphonique

Juillet et fin août 2012 : entretiens étudiants n°1.

Début retranscriptions étalées sur toute la période de recueil de données.

Octobre-décembre 2012 : observations réalisée en séance 3PE

Début novembre 2012 : entretiens étudiants n°2.

¹⁵ Les traitements de statistiques descriptives ont été réalisés sous PASW Statistics®, les caractérisations statistiques ainsi que les analyses factorielles ont été réalisées sous SPAD®, tandis que la cartographie a été réalisée sous Cartes et données®.

¹⁶ Rappel dates baccalauréat 2012 série S : écrits du 18/06 au 22/06 ; oraux obligatoires du 25/06 au 02/07. Résultats le 06/07 à 9h00. Rattrapage les 09 et 10/07

¹⁷ Rappel inscription en ligne Lille 1 du 06 juillet au 16 septembre (pas de traitement de dossier entre le 30/07 et 26/08).

Fin décembre 2013, mi-janvier 2013 : entretiens parents.

Janvier 2013 : observations réalisées lors d'ateliers de réorientation.

Fin février 2013 : entretiens secrétaires pédagogiques.

Mars 2013 : entretiens étudiants n°3.

Juin à fin juillet 2013 (selon passage des rattrapages ou non) : entretiens étudiants n°4.

Juin – juillet 2013 : entretiens directeurs d'études MIMP, PC et SPI ; entretiens SUAIO.

Août 2013 : fin des retranscriptions des entretiens étudiants.

Septembre 2013 : compléments bibliographiques.

Novembre 2013 : Entretien vice-présidente « aide à la réussite ».

Janvier 2014 : entretien personnels du CAPE et questionnaires étudiant.

Juin 2014 : Entretien avec 7 des 8 étudiants inscrits en L2 en 2014.

IV. Publications

En débutant la rédaction de ce qui devait être le rapport d'étude, unique, et en prenant la mesure de la taille que ce rapport risquait d'atteindre, nous avons décidé de faire le choix de multiples publications dont les thématiques suivront, dans la mesure du possible, le déroulement chronologique de l'année universitaire (l'inscription à l'université et la pré rentrée, l'installation dans le cursus, les examens du premier semestre, la réorientation, ...). Ce choix a été fait afin de donner une visibilité maximale aux résultats de l'étude et de raccourcir le calendrier des publications tout en le densifiant.

Au départ envisagée, la publication numérique d'un document multi-contenus (texte, photo, video, ...) et « inter-actif » a été écartée du fait du caractère très chronophage de sa réalisation.

Chapitre 2

**Les étudiants de première année de Licence
Sciences et Technologies (hors SVTE) à Lille 1**

I. Les inscrits en Licence Sciences et Technologies (hors SVTE) en 2012-2013

I.1. Définition

Sont ici considérés : les inscrits en 2012-2013 en première année de Licence Sciences et Technologies (hors sciences de la Vie et de la Terre donc) des domaines SESI (sciences exactes sciences pour l'ingénieur) et MASS (Mathématiques appliquées et sciences sociales) à l'université Lille 1, exception faite des inscrits dans les parcours « renforcé » et « aménagé » de cette licence et, surtout, des étudiants de l'Université Catholique de Lille (la « Catho ») et de ceux de CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles, les « Prépa ») inscrits suite aux conventions en place entre leur établissement et l'université Lille1.

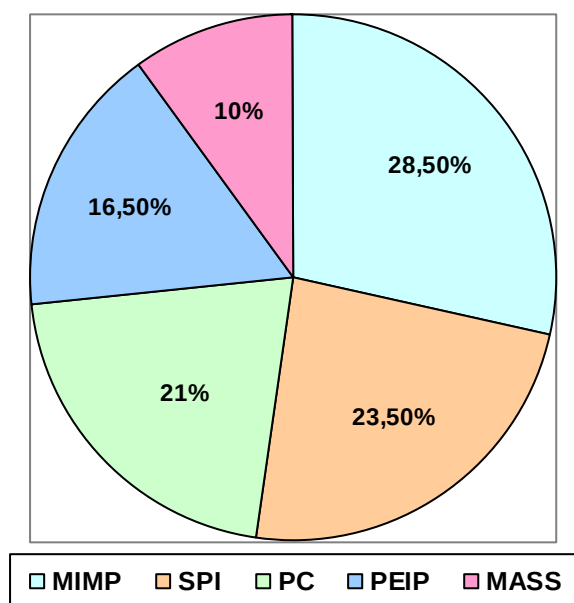
Dans la suite de ce chapitre, les expressions licence « sciences et technologie » et « inscrits en L1 ST » renverra à cette population.

Pour faciliter la lecture, nous regrouperons sous l'appellation « profils » les différents profils et parcours évoqués.

I.2. Portrait d'ensemble

I.2.1. Description statistique

En 2012-2013, 723 étudiants étaient inscrits en première année de Licence sciences et technologie.



En regroupant près de 29% des inscrits (soit 206 étudiants), le profil le plus représenté est celui de MIMP (mathématiques informatique mécanique physique), devant celui de SPI (sciences pour l'ingénieur) qui regroupe près de 24% des inscrits (soit 170 étudiants), puis celui de PC (physique chimie) qui représente 21% des inscrits (soit 153 étudiants) ; les inscrits du profil PEIP (préparation aux écoles Polytechniques) représente 17% des inscrits (soit 121 étudiants) ; enfin les inscrits du profil MASS (mathématiques appliquées et sciences sociales) représente 10% des inscrits (soit 73 étudiants).

Pour informations, parmi les 723 étudiants, 2% sont inscrits à deux diplômes au sein de l'université Lille 1 et 7% sont inscrits à la fois à Lille1 et dans un autre établissement.

Le tableau 1 des pages suivantes fournit une description des principales caractéristiques des inscrits en L1 ST en 2012-2013. On constate en particulier que :

- 70% environ des inscrits n'ont jamais été inscrits à Lille 1 avant l'année 2012-2013 ; si ce taux est assez homogène entre les différents profils de la licence, les inscrits du profil PEIP se distinguent en étant 98% à n'avoir jamais été inscrits à Lille 1 avant 2012-2013.

- si les hommes représentent logiquement près de 80% des inscrits en première année de la licence ST, le taux d'inscrites évolue entre 11% en SPI et 33% en PC.

- les profils SPI et PEIP se distinguent en ce qui concerne l'âge de leurs inscrits : en SPI, 47% des inscrits ont 19 ans ou plus tandis qu'en PEIP, seul 3% des inscrits sont dans ce cas.

- les profils SPI et PEIP se distinguent également en ce qui concerne le taux d'étudiants de nationalité étrangère : si ce taux n'est que de 6% parmi les inscrits du profil PEIP il atteint 30% parmi les inscrits dans le profil SPI.

- globalement, un tiers des inscrits sont issus d'un milieu cadre ; en SPI seuls 21% des inscrits sont d'origine « cadre » (mais le taux de non réponse est important), tandis qu'en PEIP ce taux atteint son maximum : 53%.

Tableau 1 – partie 1
Description socio démographique des inscrits en L1 en 2012-2013
- inscrits dans les parcours MIMP, PC, SPI, MASS -

Profils	MIMP	PC	SPI	PEIP	MASS	Ensemble
Inscrits année N-1						
Non	70%	69%	62%	98%	69%	72%
Oui	30%	31%	38%	2%	31%	27%
Sexe						
Homme	82%	67%	88%	79%	74%	79%
Femme	18%	33%	11%	21%	26%	21%
Age en 2012						
17 ans	8%	6%	2%	9%	7%	6%
18 ans	52%	59%	51%	88%	52%	59%
19 ans	24%	26%	29%	3%	26%	23%
20 ans et plus	16%	9%	18%	0%	15%	12%
Nationalité						
Française	81%	91%	70%	94%	80%	82%
Étrangère	19%	9%	30%	6%	20%	18%
Origine sociale						
Cadre	37%	31%	21%	53%	26%	34%
Profession interméd., employé	26%	26%	24%	23%	36%	26%
Ouvrier	15%	19%	22%	9%	11%	16%
Autre catégorie*	8%	11%	9%	8%	8%	9%
Inconnue et inactif	14%	13%	24%	7%	19%	15%
Statut boursier						
Boursier	44%	50%	49%	41%	52%	47%
Non boursier	56%	50%	51%	59%	48%	53%
Effectif	206	153	170	121	73	723

Source : OFIP-Lille 1

* Agriculteurs, artisans, commerçants ; « chefs d'entreprise » et « instituteurs » inclus dans « cadre ».

Sur le plan des caractéristiques scolaires connues, on observe que :

- les inscrits en Licence ST en 2012-2013 sont pour moitié des bacheliers de l'année ; le profil PEIP se distingue en comptant 93% de bacheliers de l'année à l'inverse du profil MASS qui ne compte que 36% de bacheliers de l'année.

- les inscrits du profil SPI se distinguent des autres inscrits de la licence ST en ce qui concerne le type de baccalauréat (ou son équivalent) obtenu : 21% sont titulaires d'une équivalence de baccalauréat après avoir obtenu un titre à l'étranger et 17% ont obtenu en France un baccalauréat technologique (ou, très minoritairement, professionnel).

- la moitié des inscrits en première année de licence ST ont obtenu leur baccalauréat (ou son équivalence) avec une mention autre que « passable ». La quasi-totalité (97%) des inscrits dans le profil PEIP a obtenu leur baccalauréat avec au moins une mention « assez bien » (68% avec une mention « bien » ou « très bien » !) ; cela n'est le cas que d'une minorité des inscrits des profils MASS (38%) et SPI (31%).

Tableau 1 – suite et fin
Description socio démographique des inscrits en L1 en 2012-2013
- inscrits dans les parcours MIMP, PC, SPI, MASS -

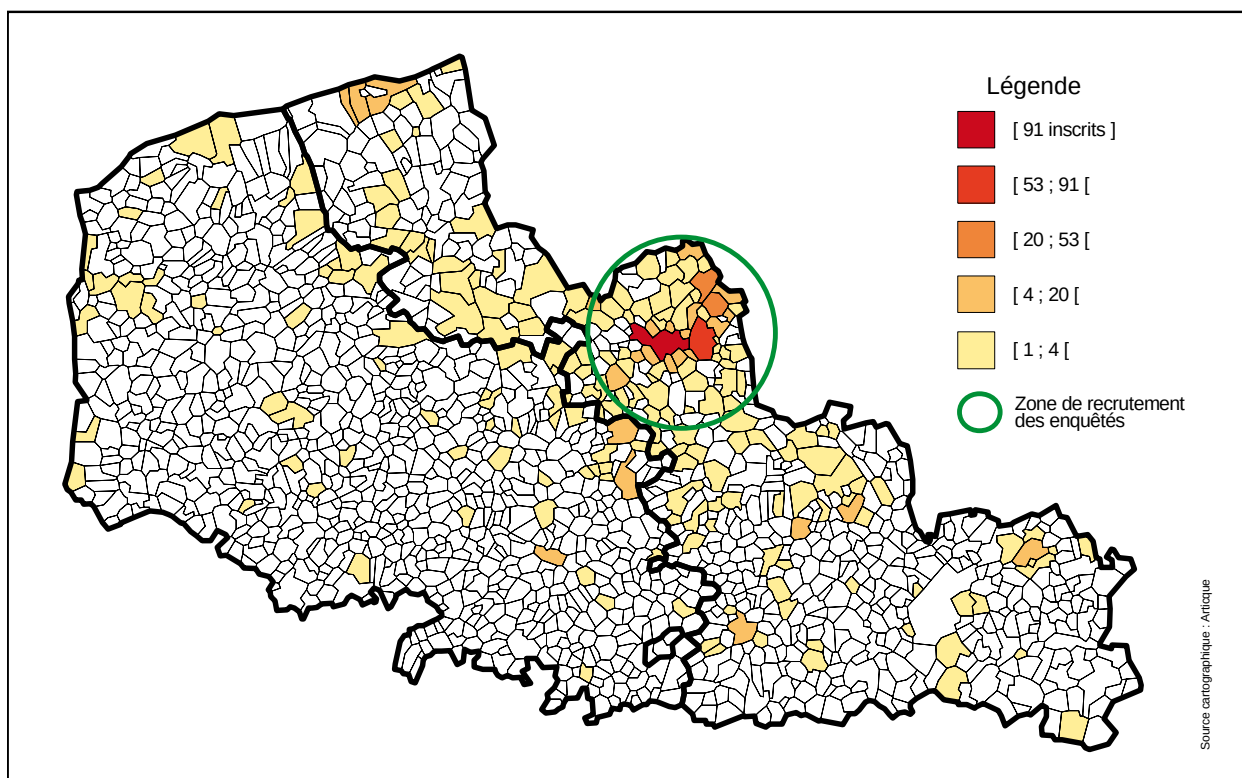
Type d'entrants	MIMP	PC	SPI	PEIP	MASS	Ensemble
Bacheliers 2012						
Oui	43%	46%	40%	93%	36%	51%
Non	57%	54%	60%	7%	64%	49%
Série du baccalauréat						
SM	23%	4%	7%	22%	22%	15%
SP	12%	54%	17%	34%	11%	25%
STI	9%	5%	14%	15%	1%	10%
Biologie SVT (et SBE)	34,5	25,5%	23,5%	27%	28%	28%
Autres séries générales	0,5%	0%	1%	0%	19%	2,5%
Techno., pro. (et équivalence)	8%	4,5%	16,5%	0%	7%	8%
Équivalence étrangère	13%	7%	21%	2%	12%	11,5%
Mention au baccalauréat						
Passable	56%	55%	69%	3%	62%	51%
Assez bien	21%	31%	22%	29%	26%	25%
Bien ou Très bien	23%	14%	9%	68%	12%	24%
Département du bac						
Nord	58%	71%	62%	42%	53%	59%
Pas-de-Calais	12%	15%	10%	12%	14%	12%
Autre (France ; étranger)	30%	14%	28%	46%	33%	29%
Effectif	206	153	170	121	73	723

Source : OFIP-Lille 1

- le profil SPI est celui qui a le recrutement le plus régional, à l'inverse du profil PEIP. Plus précisément (données non représentées), 43% des inscrits en première année de Licence ST en 2012-2013 sont issus de la métropole Lilloise, 26% d'une autre zone du département du Nord et 13% du Pas-de-Calais ; 4% sont originaires de la région parisienne (0% en MASS mais 15% en PEIP) et 9% d'une autre région de France (3% en SPI mais 23% en PEIP). La carte ci-dessous présente la commune d'origine détaillée des inscrits originaires de la région Nord Pas-de-Calais (et rappelle la zone de recrutement des étudiants suivis lors de l'étude).

Communes d'origine des entrants en première année de Licence SESI en 2012-2013

- résidence des parents des entrants originaires de la région Nord Pas-de-Calais -



I.2.2. Analyse factorielle des correspondances

Le plan factoriel présenté page suivante montre les associations qui existent entre les modalités des variables retenues¹⁸ pour l'analyse des correspondances réalisée. Cette analyse permet d'observer les associations entre les modalités des variables : des modalités (caractéristiques) sont proches parce qu'elles concernent les mêmes étudiants ou des étudiants qui se ressemblent, et inversement.

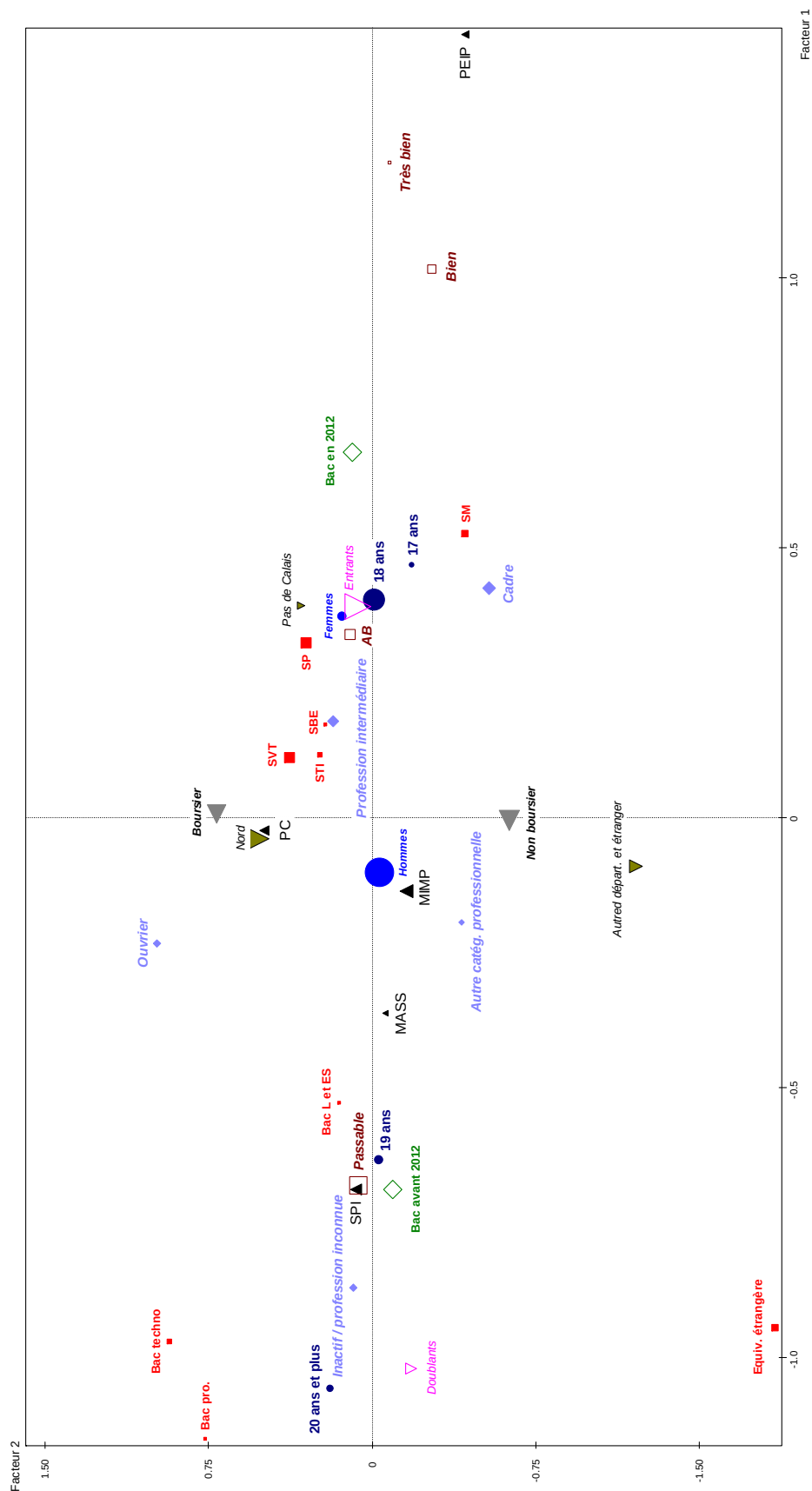
- L'axe 1 (facteur 1 sur le graphe) sépare (distingue donc) essentiellement : les bacheliers de l'année, ayant obtenu un baccalauréat des séries SM ou SP, avec au moins une mention « assez bien », à l'âge normal (18 ans) ou moins, en étant des femmes, d'origine « cadre » (et plutôt inscrits dans le profil PEIP) – des – étudiants qui ont obtenu leur baccalauréat avant 2012, avec une mention « passable », à 19 ans ou plus, un baccalauréat technologique (ou pro.) ou une équivalence de titre étranger, en étant des hommes et d'origine sociale « ouvrière » (et plutôt inscrits dans les profils SPI et MASS).

- L'axe 2 (facteur 2 sur le graphe) sépare (distingue donc) essentiellement : les étudiants étrangers des étudiants français, les boursiers des non boursiers, les étudiants d'origine sociale « cadres » et « autres » des étudiants d'origine sociale « ouvrière » et « profession intermédiaire » (et les inscrits des profils PEIP et MIMP de ceux du profil PC).

Les concentrations de points et les zones de concentration permettent en particulier d'observer que les étudiants du Profil PEIP se distinguent assez fortement des autres et, en particulier, des étudiants de SPI comme l'avait montré la description statistique réalisée (cf. tab.1).

¹⁸ Sept variables actives ont servi l'analyse : le sexe, l'âge l'année du baccalauréat, la série de baccalauréat, la mention au bac, le statut de bacheliers de l'année, le statut d'entrants à Lille 1, l'origine sociale. Une variable illustrative a été ajoutée : le profil d'inscription.

Plan factoriel – Ensemble des inscrits en L1 SESI en 2012-2013



Note de lecture : la taille des marqueurs des modalités est proportionnelle à leur poids (i.e. nombre d'étudiants concernés par la modalité).

II. Les enquêtés de l'étude parmi leurs pairs

II.1. Description statistique de la population de référence

On rappelle ici que les étudiants qui ont fait l'objet du suivi de leur première année en licence devaient être titulaires d'un baccalauréat d'une série scientifique, obtenu en 2012, être âgé de moins de 20 ans, être de nationalité française, avoir leur résidence principale dans un rayon de 20 kilomètres autour du campus de l'université à Villeneuve d'Ascq. Ils ne devaient pas être inscrits dans un autre établissement parallèlement à leur inscription en Licence ST (hors SVTE), ni dans un second diplôme au sein de Lille 1 (cf. III.2.1.).

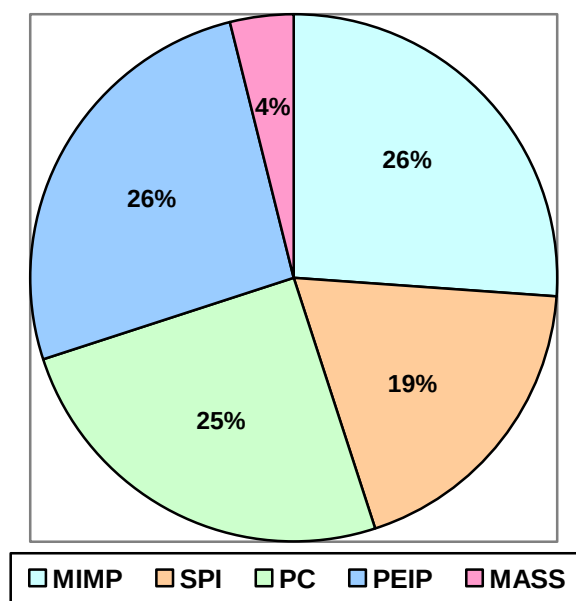
L'objectif de ce point est de présenter ce sous-ensemble de la population « d'ensemble » des inscrits en première année de licence ST et d'y situer les étudiants suivis dans notre étude.

Dans la suite de ce chapitre, l'expression « inscrits de la population de référence » renverra à la population ayant ces caractéristiques.

Rappel : pour faciliter la lecture, nous regrouperons sous l'appellation « profils » les différents profils et parcours évoqués.

La population de référence compte 116 étudiants inscrits dans les profils MIMP, PC, SPI, PEIP et MASS en première année de Licence ST en 2012-2013.

La différence importante entre l'effectif de cette population et l'effectif constaté pour la population « d'ensemble » s'explique essentiellement par le fait que cette population n'est constituée que des bacheliers de l'année, que des titulaires d'un baccalauréat général scientifique et que des étudiants de nationalité française.



Les caractéristiques de la population expliquent la sur-représentation des inscrits du profil PEIP dans la population mère relativement à leur représentation dans la population d'ensemble (respectivement 26% contre 17%) ; cette sur-représentation se fait essentiellement aux dépens du profil MASS qui ne représente plus que 4% des étudiants de la population mère (contre 10% de la population « d'ensemble »).

Le tableau 2 de la page suivante présente les principales caractéristiques socio-démographiques et scolaires des étudiants de la population de référence¹⁹.

Les étudiants d'origine « cadre » (cf. note du tableau 2) sont aussi sur-représentés dans la population de référence par rapport à la population « d'ensemble » des inscrits en première année de licence ST (respectivement 49% contre 34%). A noter (données non représentées) que 79% des pères et 77% des mères sont en activité au moment de l'inscription.

¹⁹ Le détail par profil n'est pas donné du fait des effectifs parfois (très) faibles de certains profils.

Au niveau scolaire, la population de référence se distingue de la population d'ensemble par le fait qu'elle est essentiellement composée d'élèves « à l'heure au bac » (âge normal – *i.e.* dans la norme - l'année du baccalauréat : 18 ans), voire un peu en avance.

Les bacheliers de la spécialité de baccalauréat SP sont également sur-représentés dans la population de référence : 42% par rapport à 25% dans la population « d'ensemble ».

De la même façon, les étudiants qui ont obtenu leur baccalauréat avec au moins une mention « assez bien » sont également sur-représentés dans la population de référence : 65% contre 49% dans la population « d'ensemble ».

Tableau 2

Description socio démographique des étudiants de la population de référence de l'étude

Sexe	
Homme	76%
Femme	24%
Âge en 2012	
17 ans	49%
18 ans	43%
19 ans	8%
Origine sociale	
Cadre*	49%
Autre	51%
Statut boursier	
Boursier	48%
Non boursier	52%
Série du baccalauréat	
SM	14%
SP	42%
STI	12%
SVT	32%
Mention au baccalauréat	
Passable	35%
Assez bien	32%
Bien ou Très bien	33%
Zone emploi de résidence	
Lille**	71%
Roubaix-Tourcoing	29%
Effectif	116

Source : OFIP-Lille 1

* Catégorie « cadre » : père et/ou mère exerçant un emploi de la catégorie cadre (rq : parents « instituteur » inclus).

** Dont 2 enquêtés résidant dans une commune jouxtant le bassin d'emploi de Lille.

II.2. Analyse factorielle des correspondances

Le plan factoriel présenté page suivante montre les associations qui existent entre les modalités des variables retenues²⁰ pour l'analyse des correspondances réalisée. On rappelle ici que ce type d'analyse permet d'observer les associations entre les modalités des variables : des modalités (caractéristiques) sont proches parce qu'elles concernent les mêmes étudiants ou des étudiants qui se ressemblent, et inversement.

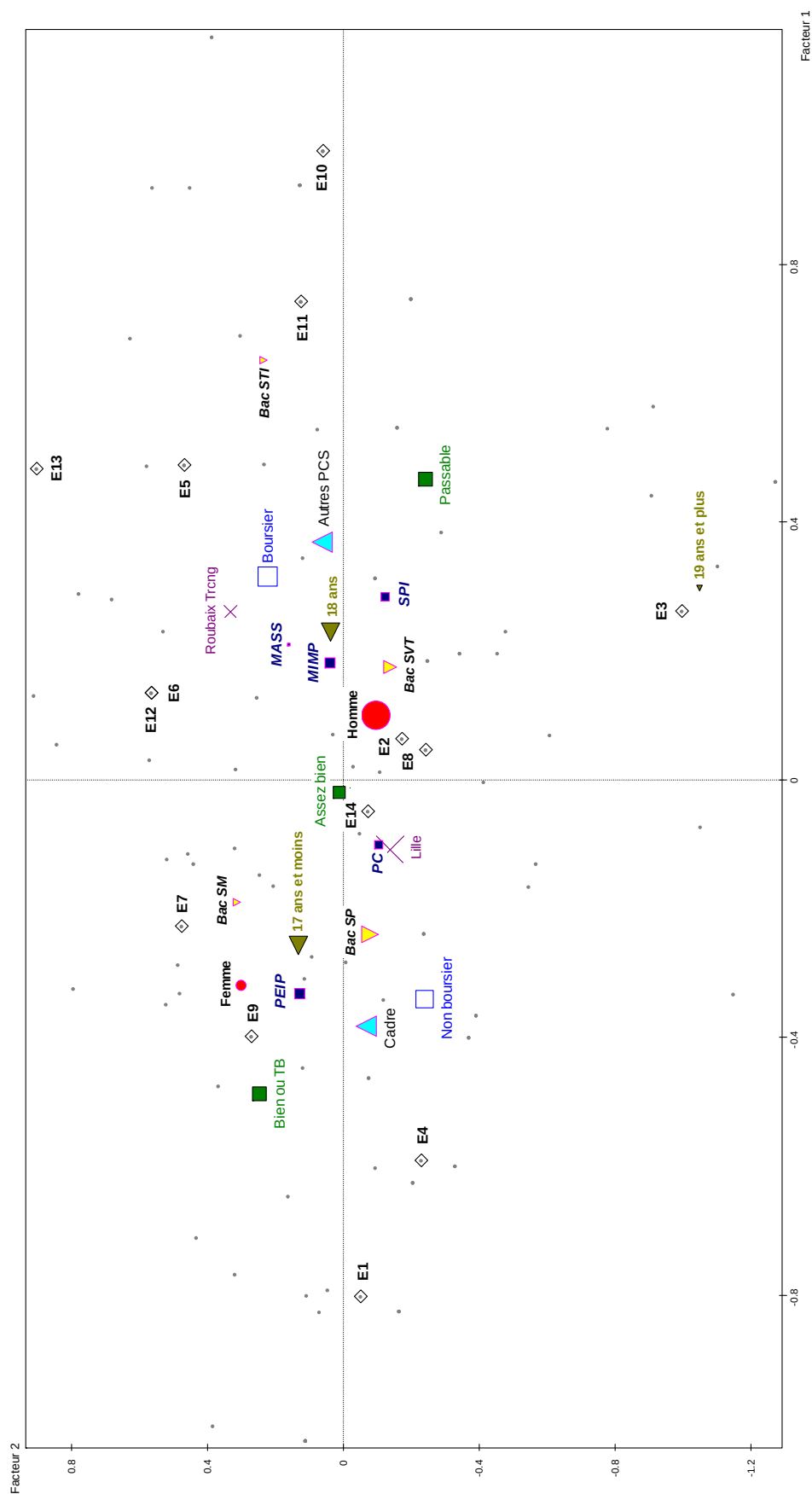
- L'axe 1 (facteur 1 sur le graphe) sépare (distingue donc) essentiellement : les étudiants d'origine sociale « cadre » (non boursiers), ayant obtenu leur baccalauréat avec une mention « bien » ou « très bien » en avance sur l'âge « normal » d'obtention du baccalauréat.

- L'axe 2 (facteur 2 sur le graphe) sépare (distingue donc) essentiellement : les étudiants ayant obtenu leur baccalauréat à un âge supérieur à l'âge « normal » et avec la mention « passable », des étudiants boursiers, résidant dans la zone emploi de Roubaix-Tourcoing.

La position des points « étudiants enquêtés » (E1 à E14) parmi le nuage de point des étudiants de la sous-population à laquelle ils appartiennent, permet de constater que le « hasard » du tirage au sort a bien fait les choses puisqu'ils peuplent l'ensemble du nuage de points.

²⁰ Huit variables actives ont servies l'analyse : le sexe, l'âge l'année du baccalauréat, la série de baccalauréat, la mention au bac, le statut de bacheliers de l'année, le statut d'entrants à Lille 1, l'origine sociale et le statut boursier. Deux variables illustratives ont été ajoutées : le profil d'inscription et la participation à l'étude (E1 à E14).

Plan factoriel – Population de référence



Note de lecture : la taille des marqueurs des modalités est proportionnelle à leur poids (i.e. nombre d'étudiants concernés par la modalité). Le nuage de points/étudiants est représenté en gris.

II.3. Présentation des participants à l'étude

Les étudiants qui ont participé à l'étude sont 14. Comme annoncé (cf. chap. 1, III.3.2), nous ne ferons pas de présentation individuelle des caractéristiques des participants, mais une présentation collective du groupe des participants.

La procédure de sélection des étudiants choisis prévoyait un unique inscrit au sein des profils PEIP et MASS. Pour le reste, si des répartitions (plus ou moins) équilibrées étaient recherchées entre les profils MIMP, PC et SPI, les écueils rencontrés durant la procédure de « recrutement » (refus de participation rencontrés et période de recrutement strictement limitée) ont fait que la répartition initialement souhaitée (4 MIMP, 4 PC, 4 SPI, 1 PEIP et 1 MASS) n'a pu être obtenue. Un changement de profil pour l'un des participants au moment de la rentrée a scellé le fait que les participants du profil SPI sont moins nombreux que ceux des profils MIMP et PC parmi les participants de l'étude.

Tableau 3
Répartition au sein des profils de la licence ST des participants à l'étude

Profil de licence	
MIMP	5
PC	5
SPI	2
PEIP	1
MASS	1

Source : OFIP-Lille 1

La répartition équilibrée constatée (tableau 4) en ce qui concerne le sexe était globalement recherchée, les répartitions équilibrées sur l'origine sociale et socio-culturelle²¹, le statut boursier, la série du baccalauréat sont fortuites.

Si la zone de recrutement définie (cf. annexe 13) pouvait laisser imaginer un déséquilibre entre les participants vivant durant la semaine chez leurs parents et ceux vivant en dehors (résidence universitaire, logement indépendant,...), il se trouve que **tous les participants à l'étude ont résidé durant l'année universitaire au domicile familial**²² et ce, malgré le fait que ce dernier soit situé à environ une heure du campus par les transports en commun empruntés pour quatre des participants.

Une remarque ici pour indiquer qu'aucun des 14 participants n'a de parents séparés.

²¹ Il est à noter que deux des participants à l'étude ont un ou deux de leurs parents qui travaillent comme enseignant à l'université Lille 1.

²² Deux participants ont un temps (quelques semaines) résidé à Lille au cours du second semestre.

Tableau 4
Caractéristiques des participants à l'étude

Sexe	
Homme	7
Femme	7
Âge en 2012	
17 ans	6
18 ans	7
19 ans	1
Origine sociale*	
Cadre	9
Autre	5
Origine socio-culturelle**	
Favorisante	7
Non favorisante	7
Statut boursier	
Boursier	8
Non boursier	6
Série du baccalauréat	
SM	3
SP	4
STI	4
SVT	3
Mention au baccalauréat	
Passable	5 (2 oral)
Assez bien	8
Bien	1
Zone emploi de résidence	
Lille***	10
Roubaix-Tourcoing	4

Source : OFIP-Lille 1

* d'après données du fichier scolarité : père et/ou mère exerçant un emploi de la catégorie cadre (rq : parents « instituteur » inclus).

** Catégorie « favorisante » : père et/ou mère exerçant un emploi de la catégorie cadre et diplômé(e) de l'enseignement supérieur (rq : parents « instituteur » inclus). La catégorie défavorisante regroupe donc les autres profils familiaux (dont emploi cadre sans diplôme de l'enseignement supérieur).

*** Dont 2 enquêtés résidant dans une commune jouxtant le bassin d'emploi de Lille.

Le premier entretien réalisé avec les participants à l'étude avant leur rentrée universitaire a permis d'obtenir un certain nombre d'informations concernant les participants (cf. annexe 10, fiche du premier entretien) ; le tableau 5 présente une partie de ces informations.

On constate en particulier que, lors de la procédure APB, 6 des 14 participants avaient inscrit un premier vœu d'orientation initial différent de leur inscription 2012-2013 à Lille 1. Cela ne signifie pas que ces 6 participants ne souhaitent pas intégrer une Licence à Lille 1 : pour 3 d'entre eux, le choix s'est fait en cours de procédure d'orientation, voire dans les jours qui ont suivi l'obtention du baccalauréat.

Notons que la notion de projet professionnel recouvre essentiellement des projets clairement définis (« professeur certifié de mathématiques », « chercheur chimie de l'eau », « ingénieur génie civil » par exemples), mais aussi parfois des projets moins précis (« ingénieurs », « informaticien » par exemple).

Tableau 5
Caractéristiques des participants avant l'entrée à l'université

Vœu 1 APB = inscription L1	
Oui	9
Non	5
Niveau de confiance obtention L1*	
2	1
3	5
4	4
Diplôme plus élevé souhaité	
Licence	1
Master	8
Ecole d'ingénieurs	2
Doctorat	3
Projet professionnel	
Oui	12
Non	2
Durée du trajet domicile-campus	
Moins de 30 mn	7
30 minutes et plus	7
Frère et/ou sœur dans l'enseig. Sup.	
Oui	10
Non	4

Source : OFIP-Lille 1

* Sur une échelle de 5 niveaux allant de 1 (aucune confiance) à 5 (tout à fait confiant).

Chapitre 3

**La réussite en première année de Licence
Sciences et Technologies (hors SVTE) à Lille 1**

I. Remarques préliminaires

Il ne s'agit pas ici d'étudier « la réussite » en première année de Licence à Lille 1, mais de présenter un aperçu des pourcentages de réussite en première année de Licence Sciences et Technologies (hors SVTE) pour les étudiants de la population de référence²³. Ces informations permettront là encore de situer notre groupe de participants parmi leurs pairs.

Le lecteur qui souhaite une information plus globale et complète sur la question de la réussite en Licence se tournera vers les études récemment réalisées, études qui ont l'avantage de traiter de toutes les Licences et de leurs profils.²⁴

II. La réussite en L1 des étudiants de la population de référence

Globalement 53% des étudiants de la population de référence ont validé leur première année de Licence. Les étudiants du profil PEIP validant presque tous leur première année (on rappelle ici que ces étudiants ont pu intégrer ce profil grâce à leur réussite au concours GEIPI-Polytech) se différencient beaucoup de leurs homologues des autres profils pour lesquels le taux de validation de la première est de 38%. Ce taux moyen cache des différences par profils de Licence : si les étudiants de MIMP sont 47% (effectif : 30) à valider leur première année, cela est le cas de 38% de ceux inscrits en PC (effectif : 29) et 27% de ceux inscrits en SPI (effectif=22) ; en MASS 2 des 5 étudiants appartenant à la population de référence ont validé leur première année de Licence.

Le tableau 6 de la page suivante nous permet en particulier de constater que, parmi les étudiants de la population de référence, les étudiants qui ont obtenu leur baccalauréat avec une mention « bien » ou « très bien » sont ceux qui connaissent le taux de validation de la première année de Licence le plus important : 79% ; on observe que moins le baccalauréat a été obtenu dans de bonne condition et moins le taux de validation de la première année de Licence est importante : ce dernier n'étant que de 24% pour les étudiants qui ont obtenu le baccalauréat avec la mention « passable ». Notons dans le même ordre d'idée, que les étudiants qui ont obtenu leur baccalauréat à 17 ans (soit en avance par rapport à l'âge « normal » de 18 ans) ont un taux de réussite plus élevé (65%) que ceux qui l'ont obtenu à 18 ans (46%).

Les étudiants qui ont obtenu le baccalauréat avec une mention « bien » ou « très bien » ont 11,6 fois plus de chance de valider leur première année plutôt que ne pas la valider que les étudiants qui ont obtenu leur baccalauréat avec la mention « passable » (odds-ratio²⁵).

Il apparaît donc que les gains ou, au contraire, les déficits d'acquis (de connaissances, de méthodologies) contractés au cours de la scolarité précédant l'entrée à l'université influencent de manière importante la réussite en première année de Licence.

De la même manière, on constate que les femmes ont un taux de réussite en première année de Licence sensiblement supérieur à celui des hommes : 71% contre 49%.

Les femmes ont donc 2,6 fois plus de chance de valider leur première année plutôt que ne pas la valider que les hommes (odds-ratio).

Cela s'explique essentiellement par le fait que les femmes de la population de référence ont significativement plus souvent que les hommes obtenu le baccalauréat avec au moins une mention « assez bien » (elles sont même 57% à avoir obtenu une mention « bien » ou « très bien » contre 25% des hommes) ; seules 18% des femmes ont obtenu leur baccalauréat avec

²³ On rappelle ici que la population de référence est constituée d'étudiants titulaires d'un baccalauréat d'une série scientifique, obtenu en 2012, âgés de moins de 20 ans, de nationalité française, ayant leur résidence principale dans un rayon de 20 kilomètres autour du campus de l'université à Villeneuve d'Ascq. Ils ne devaient pas être inscrits dans un autre établissement parallèlement à leur inscription en Licence SESI (hors SVTE) et MASS, ni dans un second diplôme au sein de Lille 1 (cf. III.2.1.).

²⁴ En particulier : Eric Grivillers, *Les parcours de Licence à Lille 1 ; entrants 2007/2008*, Ofip, janvier 2013, 63 pages. Et : Eric Grivillers, *Etude LMD*, 3^{ème} rapport, mai 2006, 68 pages.

²⁵ Odds-ratio (ou rapport de chances relatives).

la mention « passable » contre 41% des hommes. Elles ont aussi un peu plus souvent obtenu le baccalauréat à 17 ans comparativement aux hommes (57% contre 47%).

Tableau 6
Taux de validation de la première année – population de référence

Variables	Taux*	Effectif
Sexe		
Homme	49%	88
Femme	71%	28
Âge en 2012		
17 ans	65%	57
18 ans	46%	50
19 ans	(3)	9
Origine sociale**		
Cadre	59%	61
Autre	46%	55
Statut boursier		
Boursier	52%	60
Non boursier	54%	56
Série du baccalauréat		
SM	(11)	16
SP	62%	50
STI	(5)	14
SVT	44%	36
Mention au baccalauréat		
Passable	24%	41
Assez bien	62%	37
Bien ou Très bien	79%	38
Zone emploi de résidence		
Lille***	50%	82
Roubaix-Tourcoing	59%	34
Ensemble	53%	116

Source : OFIP-Lille 1

* Taux ou effectif d'étudiants ayant validé la première année de Licence si l'effectif est inférieur à 25.

** Catégorie « cadre » : père et/ou mère exerçant un emploi de la catégorie cadre (rq : parents « instituteur » inclus).

*** Dont 2 enquêtés résidant dans une commune jouxtant le bassin d'emploi de Lille.

III. La réussite en L1 des participants à l'étude

Le groupe de participants à l'étude étant composé de 14 étudiants, les informations qui vont suivre sont fournies pour bien sûr indiquer l'issue scolaire de leur première année universitaire, mais aussi de manière à situer le groupe de participants parmi la population de référence que nous venons de présenter.

8 des 14 participants à l'étude ont validé leur première année de Licence 2012-2013 ; 2 participants ont abandonné leur cursus et donc 4 ont été ajournés.

Les participants ont une réussite très proche (57% contre 54%) de celle de la population de référence lorsqu'on y inclut le profil PEIP et ont une réussite supérieure à celle des étudiants de la population de référence si on exclut le profil PEIP (54% contre 38%).

De manière complémentaire, notons que les abandons de cursus se sont fait 6 semaines après le début de l'année universitaire pour le premier et au cours du second semestre pour le second (au fil du semestre 2 pour un abandon total au mois de mars).

Notons aussi que parmi les 8 participants qui ont validé leur première année de Licence, 2 ne l'auraient pas validé sans le système des colles (ligne « Bonus » dans les relevés de notes - cf. annexe 8).

Tableau 7
Résultats à la première année de Licence des participants à l'étude

Classe de la moyenne obtenue au S1	Effectif
Abandon	1
Moins de 8	2
Entre 8 et 9,9	4
Entre 10 et 11,9	4
Entre 12 et 13,9	2
Entre 14 et 15,9	0
16 et plus	1
Classe de la moyenne obtenue au S2	
Abandon	2
Moins de 8	2
Entre 8 et 9,9	3
Entre 10 et 11,9	5
Entre 12 et 13,9	1
Entre 14 et 15,9	0
16 et plus	1
Résultat en L1	
Validée	8*
Ajournés	4
Abandons	2
Effectif	14

Source : OFIP-Lille 1

* Dont 2 suite à la compensation d'un semestre non validé par un semestre validé (1 fois S1 par S2 et 1 fois S2 par S1).

Parmi les participants à l'étude, deux profils de « carrières étudiantes » sont surtout observés (tableau 8) au cours de la première année de Licence ST (hors SVTE) : 6 étudiants ont validé leur premier semestre puis, dans la foulée, leur second semestre ; 6 autres n'ont pas réussi à valider leur premier semestre et, dans la foulée, n'ont pas davantage réussi à valider leur second semestre.

Comme attendu suite à nos travaux précédents²⁶, le résultat au premier semestre est largement « déterminant » du résultat au second semestre. Les étudiants qui arrivent à valider leur première année de Licence en ayant réussi à compenser un semestre non validé par un autre sont très minoritaires (parmi nos participants : 2).

Tableau 8
Enchainements des résultats à la première année de Licence des participants à l'étude

Résultats au S1	Résultat au S2	Résultat en L1	Effectif
Validé	Validé	Validée	6
Ajourné	Validé	Validée	1
Validé	Ajourné	Validée	1
Ajourné	Ajourné	Ajournée	6*
			14

Source : OFIP-Lille 1

* Dont 2 abandons du cursus.

La moyenne des notes obtenues au S1 par les participants n'ayant pas abandonné leur cursus (13 participants) est de 10,2. Pour le second semestre, cette moyenne est de 10,3 (12 participants ayant suivi l'ensemble du S2).

Pour les participants à l'étude, les deux matières les plus problématiques parmi les matières obligatoires sont les mathématiques et la physique-chimie.

Si la note moyenne obtenue en mathématiques lors du baccalauréat était de 12,9 cette moyenne tombe à 9,4 au premier semestre de Licence²⁷. La chute (de 3,5 points) est d'autant plus importante que les participants ont tous eu une scolarité normale, sinon active, i.e. suivi des enseignements, au moins un minimum de travail personnel (comprenant des révisions plus soutenues avant les examens de fin de semestre).

Si la note moyenne obtenue en physique-chimie lors du baccalauréat était de 12,1 cette moyenne tombe à 9,6 au premier semestre de Licence²⁸. La chute (de 2,5 points) est certes moins importante que celle constatée en mathématiques mais reste conséquente.

A contrario, l'UE 3PE est la plus aisée à obtenir : au premier semestre tous les participants qui ont suivi leur cursus ont validé cette UE, les notes obtenues étant comprises entre 10 et 17,5 (au premier semestre cette UE a un coefficient 2 – cf. annexe « présentation des parcours »). Au second semestre, les notes s'échelonnent de 8 à 17 (au S2, 3PE fait partie de « l'UE transversale » et a toujours un coefficient 2 - cf. annexe « présentation des parcours »).

²⁶ Eric Grivillers, *Les parcours de Licence à Lille 1 ; entrants 2007/2008*, Ofip, janvier 2013, 63 pages.

²⁷ Moyenne des notes des UE de mathématiques 11 et 12 obtenues au cours du semestre 1, telles qu'elles apparaissent dans le relevé de notes ; participant à l'étude ayant abandonné son cursus exclus du calcul de la moyenne du S1.

²⁸ Moyenne des notes des UE de Physique 1 optique et Chimie en solution aqueuse obtenues au cours du semestre 1, telles qu'elles apparaissent dans le relevé de notes ; participant à l'étude ayant abandonné son cursus exclus du calcul de la moyenne du S1.

Les tableaux 9 et 10 des pages suivantes permettent de faire plusieurs constats (qui n'ont bien sûr pas de valeur statistique) importants au sein du groupe d'étudiants participant à l'étude.

- Dans notre groupe de participants (tout comme au sein de la population de référence – cf. tableau 6), la réussite en première année est différente selon l'origine sociale²⁹ : 6 des 9 participants d'origine « cadre » ont validé leur première année, contre 2 des 5 participants d'une « autre » origine sociale (que « cadre »).

Constat plus intéressant encore : la réussite en première année est différente selon l'origine socio-culturelle telle que nous l'avons défini³⁰ : 6 des 7 participants issus d'un milieu « favorisant » ont validé leur première année, contre 2 des 5 participants issus d'un milieu « non favorisant » la réussite scolaire.

On peut émettre l'hypothèse que le fait d'avoir au moins un frère et/ou une sœur dans l'enseignement supérieur (tableau 10) participe d'une mise en contexte favorable à la réussite.

- Dans notre groupe de participants (tout comme au sein de la population de référence – cf. tableau 6), la réussite en première année est différente selon la mention obtenue au baccalauréat : 7 des 9 participants qui ont obtenu le baccalauréat avec au moins une mention « assez bien » ont validé leur première année de licence, contre seulement 1 des 4 participants qui ont obtenu le baccalauréat avec la mention « passable ».

- Dans notre groupe de participants, la réussite en première année est différente selon le vœu d'orientation (APB) choisi : 7 des 9 participants pour lesquelles l'inscription en 2012-2013 correspond au premier vœu qu'ils ont inscrit lors de la procédure d'orientation post-bac ont validé leur première année de Licence, contre 1 seul des 5 participants pour lequel l'inscription 2012-2013 ne correspond pas au premier vœu initialement choisi lors de la procédure APB.

- Si le niveau moyen de confiance quant à l'issue de la première année de Licence diminue légèrement au fil de l'année (il est de 3,5/5 avant l'entrée à l'université, de 3,3/5 en novembre et de 3,15/5 après les résultats du premier semestre) c'est essentiellement parce que le pronostic fait par les participants est beaucoup plus juste après les résultats du premier semestre qu'avant la rentrée ou en novembre, moments où tous les espoirs sont encore permis (on remarque que pour la première fois les degrés extrêmes de l'échelle utilisée sont cités par des participants certains de l'issue de l'année).

- Dans notre groupe de participants, la réussite en première année de Licence est différente selon la durée du trajet Domicile-Campus : 5 des 7 participants qui mettent moins de 30 minutes pour se rendre sur le campus de Villeneuve d'Ascq de l'université Lille 1 ont validé leur première année, contre 3 des 7 participants qui vivent à au moins une demi-heure du campus (ce constat est à relativiser puisque 6 des 7 participants qui vivent à au moins 30 minutes du campus de Lille 1 sont issus d'un milieu « non favorisant » du point de vue scolaire).

²⁹ On rappelle que la catégorie « cadre » regroupe des étudiants dont le père et/ou la mère exerce(nt) un emploi de la catégorie cadre (rq : parents « instituteur » inclus).

³⁰ On rappelle que la catégorie « favorisante » est défini comme suit : père et/ou mère exerçant un emploi de la catégorie cadre et diplômé(e) de l'enseignement supérieur (rq : parents « instituteur » inclus). La catégorie « non favorisante » regroupe donc les autres profils familiaux (dont emploi cadre sans diplôme de l'enseignement supérieur).

Tableau 9
Résultat de la première année de licence selon les caractéristiques principales
- participants à l'étude -

Variables	Validée	Ajournée	Total
Profil d'inscription au S1			
MIMP	3	2	5
PC	2	3	5
SPI	2	0	2
PEIP	1	0	1
MASS	0	1	1
Sexe			
Homme	4	3	7
Femme	4	3	7
Âge en 2012			
17 ans	3	3	6
18 ans	5	2	7
19 ans	0	1	1
Origine sociale*			
Cadre	6	3	9
Autre	2	3	5
Origine socio-culturelle			
Favorisante	6	1	7
Non favorisante	2	5	7
Statut boursier			
Boursier	4	4	8
Non boursier	4	2	6
Série du baccalauréat			
SM	2	1	3
SP	4	0	4
STI	1	3	4
SVT	1	2	3
Mention au baccalauréat			
Passable	1	4	5
Assez bien	6	2	8
Bien	1	0	1
Zone emploi de résidence			
Lille**	5	5	10
Roubaix-Tourcoing	3	1	4

Source : OFIP-Lille 1

* Catégorie « cadre » : d'après données du fichier scolarité : père et/ou mère exerçant un emploi de la catégorie cadre (rq : parents « instituteur » inclus).

** Dont 2 enquêtés résidant dans une commune jouxtant le bassin d'emploi de Lille.

Tableau 10
Résultat de la première année de licence selon les caractéristiques complémentaires
- participants à l'étude -

Variables	Validée	Ajournée	Total
Vœu 1 APB = inscription L1			
Oui	7	2	9
Non	1	4	5
Niveau de confiance obtention L1 avant l'entrée à l'université*			
2	0	1	1
3	2	3	5
4	6	2	8
Niveau de confiance obtention L1 en novembre**			
2	1	0	1
3	2	5	7
4	5	0	5
Niveau de confiance obtention L1 après les résultats du S1**			
1	0	1	1
2	0	3	3
3	3	1	4
4	3	0	3
5	2	0	2
Diplôme plus élevé souhaité			
Licence	1	0	1
Master	3	5	8
Ecole d'ingénieurs	2	0	2
Doctorat	2	1	3
Projet professionnel			
Oui	6	6	12
Non	2	0	2
Durée du trajet domicile-campus			
Moins de 30 mn	5	2	7
30 minutes et plus	3	4	7
Frère et/ou sœur dans l'enseig. Sup.			
Oui	7	3	10
Non	1	3	4

Source : OFIP-Lille 1

* Sur une échelle de 5 niveaux allant de 1 (aucune confiance) à 5 (tout à fait confiant).

** Sur 13 participants en poursuite de cursus.

BIBLIOGRAPHIE

Alava S., « Médiation(s) et métier d'étudiant, *BBF*, t.44, n°1, 1999, pp. 8-15.

Amrous N. et Gruel L., « Les étudiants jugent la vie étudiante », *OVE infos – la lettre de l'OVE*, n°5, mars 2003.

Beaupère N., Chalumeau L., Gury N. et Huguée C., *L'abandon des études supérieures*, la Documentation française, 2007.

Beaupère N. et Boudesseul G., « Quitter l'université sans diplôme ; quatre figures du décrochage étudiant », *BREF du CEREQ*, n°265, juin 2009.

Becker H.S., *Les ficelles du métier*, La découverte, 2002.

Bochatay K., Congard A., Gilles P.Y. et Rouyer C., « Réduire les inégalités sociales à l'université : présentation d'un dispositif d'aide à l'orientation et à la transition secondaire supérieur », *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol.41, n°3, 2012, pp. 469-495.

Bodin R., Millet M., « L'université, un espace de régulation. L'« abandon » dans les 1ers cycles à l'aune de la socialisation universitaire », *Sociologie*, 2011/3, vol. 2, pp. 225-242.

Borras I., « Le tutorat à l'université ; peut-on forcer les étudiants à la réussite », *Bref du CEREQ*, n°290, août 2011.

Boudesseul G. et Grelet Y., *Choix d'orientation et logiques institutionnelles*, NEF-CEREQ, n°32, août 2008.

Boudon R., *L'inégalité des chances*, Armand Colin, 1979.

Boudrenghien G., Frenay M. et Bourgeois E., « La transition de l'enseignement secondaire vers l'enseignement supérieur », *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 40, n°2, 2011, pp. 125-155.

Boujut E. et Bruchon-Schweitzer M., « Rôle de certains facteurs psychosociaux dans la réussite universitaire d'étudiants de première année », *L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], 36/2 | 2007, mis en ligne le 01 juin 2010. URL : <http://osp.revues.org/index1367.html>

Bourdieu P. et Passeron J.-C., *Les héritiers, les étudiants et la culture*, Éditions de Minuit, 1964.

Bourdieu P. et Passeron J.-C., *La reproduction*, Éditions de Minuit, 1970.

Bourgin J., « Les pratiques d'enseignement dans l'université de masse : les 1ers cycles universitaires se scolarisent-ils ? », *Sociologie du travail*, n°53, 2011 pp. 93-108.

Boyer R., « L'entrée à l'université », pp. 39-66, in Boyer R., Coridian C., Erlich V. et alii, *La socialisation des étudiants débutants, expériences universitaires, familiales et sociales*, MEN-DPD, Les dossiers, n°115, juin 2000.

Branco J., *Travail exploratoire en vue de l'élaboration d'un questionnaire d'adaptation à l'université à destination des lycéens*, Université de Provence, 2009.

Carayon S. et Gilles P.Y., « Développement du questionnaire d'adaptation des étudiants à l'université (QAEU) », *L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], 34/2 | 2005, mis en ligne le 28 septembre 2009. URL : <http://osp.revues.org/index463.html>

Convert B., « Orientations et réorientations des bacheliers inscrits dans l'enseignement supérieur », *Éducation & Formations*, n°77, nov. 2008, pp. 89-97.

Coridian C., « *La découverte des enseignants et des enseignements universitaires* », pp. 67-91, in Boyer R., Coridian C., Erlich V. et alii, *La socialisation des étudiants débutants, expériences universitaires, familiales et sociales*, MEN-DPD, Les dossiers, n°115, juin 2000.

Coulon A., *le métier d'étudiant, l'entrée dans la vie universitaire*, PUF, 1997.

Demazière D. et Dubar C., *Analyser les entretiens biographiques*, Nathan, 1997.

Demazière D. et alii. (dir.), *Analyses textuelles en sociologie*, PUR, 2006.

Dozot C., Piret A., Romainville M., *L'estime de soi des étudiants de première année du supérieur en abandon d'études : Une recherche-action sur les variations de l'estime de soi d'étudiants décrocheurs pris en charge dans un dispositif de réorientation, en Communauté française de Belgique*, in *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 2009, vol. 38, pp. 205-230.

Dutheil-Pessin C., « Portraits d'étudiants par eux-mêmes », pp. 176-192, in Neyrat Y. (dir.), *Les cultures étudiantes, socio-anthropologie de l'univers étudiant*, Actes du colloque international de Grenoble 2008, L'Harmattan, 2010.

Erlich V., « Entrée dans l'enseignement supérieur et manières d'étudier », pp.89-101 in Blöss T. (dir.), *La dialectique des rapports hommes-femmes*, PUF, 2001.

Erlich V., « les investissements des étudiants », pp. 93-138, in Boyer R., Coridian C., Erlich V. et alii, *La socialisation des étudiants débutants, expériences universitaires, familiales et sociales*, MEN-DPD, Les dossiers, n°115, juin 2000.

Felouzis G., *La condition étudiante, sociologie des étudiants et de l'université*, PUF, 2001.

Fouquet S., « Réussite et échec en premier cycle », *Note d'information*, 13.10, DEPP-DVE.

Galland O., Oberti M., *Les étudiants*, La Découverte, 1996.

Galland O., Verley E. et Vourc'h R. (dir.), *Les mondes étudiants, enquête Conditions de vie 2010*, 2011, la Documentation française.

Gruel L., Galland O. et Houzel G. (dir.), *Les étudiants en France, histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, PUR, 2009.

Gruel L., « Les conditions de réussite dans l'enseignement supérieur », *OVE infos – la lettre de l'OVE*, n°2, avril 2002.

Grivillers E., « Les projets estudiantins et leurs évolutions pour les bacheliers inscrits en DUT et Licence en 2007 à Lille 1 », in *Relief*, CEREQ, n°36, pp. 37-44.

Grivillers E., *Les parcours de Licence à Lille 1 ; entrants en 2007-2008*, OFIP-Lille 1, 2011.

Grivillers E., *Paroles des bacheliers 2004 inscrits en première année de Licence en 2004-2005*, OFIP-Lille 1, 2006.

Grivillers E., *Les bacheliers 2004 inscrits en première année de Licence, rapport introductif*, OFIP-Lille 1, 2005.

Guillemette F. et Luckerhoff J., « L'induction en méthodologie de la théorisation enracinée (MTE) », in *Recherches qualitatives*, vol. 28.2, 2009, pp. 4-21.

Gury N., « *Les sortants sans diplôme de l'enseignement supérieur : temporalités de l'abandon et profils des décrocheurs* », *L'orientation scolaire et professionnelle*, En ligne, 36/2 | 2007, mis en ligne le 01 juin 2010. URL : <http://osp.revues.org/1357>

Haas V., Morin-Messabel C., Fieulaine N. et Demoures A., « L'entrée à l'université et ses difficultés : regards croisés à partir d'un dispositif du Plan Réussite Licence », *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 41, n°4, 2012, pp. 625-654.

Haut Conseil de l'Education, *L'orientation scolaire, bilan des résultats de l'école*, 2008.

Jacob N., « L'évaluation des enseignements », *OFIPPUB*, OFIP-Lille 1, n°80 sept. 2011.

Jacob N., « Etudes, travail et loisirs sur le campus », *OFIPPUB*, OFIP-Lille 1, n°88 sept. 2012.

Jaminon C., « *Processus d'affiliation* », Doctorat, Université catholique de Louvain, 2002.

Jugel M., Lecigne A. et Saada Y., « L'allégeance comme facteur différentiel de socialisation universitaire », *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 39, n°4, 2010, pp. 485-505.

Lapeyronie D., Marie J.-L., *Campus blues, les étudiants face à leurs études*, Le Seuil, 1992.

Lassarre D., Giron C. et Paty B., « Stress des étudiants et réussite universitaire : les conditions économiques, pédagogiques et psychologiques du succès », *L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], 32/4 | 2003, mis en ligne le 28 mai 2010. URL : <http://osp.revues.org/index2642.html>

Lemaire S., « Les bacheliers scientifiques : des poursuites d'études de plus en plus dispersées », *Note d'information*, MEN, 12.10.

Lemaire S. et Lesueur B., « Bacheliers S : motivations et choix d'orientation après le baccalauréat », *Note d'information*, MEN, n°05.15.

Merle P., *La démocratisation de l'enseignement*, La Découverte, 2002 réed. 2009.

Michaut C., « L'efficacité des dispositifs d'aide aux étudiants dans les universités », *Recherche et formation*, n°43, 2003, pp. 101-113.

Miles M. et Huberman M., *Analyse des données qualitatives*, De Boeck, 2003.

Millet M., « La socialisation universitaire des cultures étudiantes par les matrices disciplinaires », in Neyrat Y. (dir.), *Les cultures étudiantes, socio-anthropologie de l'univers étudiant*, Actes du colloque international de Grenoble 2008, L'Harmattan, 2010.

Mucchielli A. (dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Armand Colin, 1996.

Nakhili N., *L'environnement scolaire, quels effets sur les aspirations « individuelles » ? Le cas de l'entrée dans l'enseignement supérieur*, Thèse de doctorat, sous la direction de Duru-Bellat M., Université de Bourgogne, décembre 2007.

Nakhili N., « Orientation après le bac : quand le lycée fait la différence », *Bref*, CEREQ, n°27, fév. 2010.

Neyrat Y., « Les soirées étudiantes : entre intégration et dérive », pp. 193-206, in Neyrat Y. (Dir.), *Les cultures étudiantes, socio-anthropologie de l'univers étudiant*, Actes du colloque international de Grenoble 2008, L'Harmattan, 2010.

Noirfalise A., « Facteurs d'adaptation en 1ère année de DEUG scientifique », *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 16, n°4, 1987, pp. 291-306.

Paul J.J. et Troncin T., *Les apports de la recherche sur l'impact du redoublement comme moyen de traiter les difficultés scolaires au cours de la scolarité obligatoire*, Haut Conseil de l'évaluation de l'école, n°14, déc. 2004.

Paivandi S., « Le temps studieux des étudiants », in Vourc'h R. (dir.), *Les mondes étudiants, enquête conditions de vie 2010*, La documentation française, 2011.

Perret C., Berthaud J., *Les choix des étudiants et l'efficacité des actions de soutien : évaluation de dispositifs du programme de réussite en licence*, IREDU, Les documents de travail, 2013.

Rey O., *L'enseignement supérieur sous le regard des chercheurs*, INRP, Dossier de la veille, fév. 2005.

Romainville M. & Michaut C., *Réussite, échec et abandon dans l'enseignement supérieur*, De Boeck, 2012.

Roy N., Garon R., « Etude comparative des logiciels d'aide à l'analyse des données qualitatives : de l'approche automatique à l'approche manuelle », *Recherches qualitatives*, 2013, vol. 32(1), pp. 154-180.

Saa S., *Une chance de réussite pour tous, l'ouverture sociale de l'enseignement supérieur*, MESR, L'ACSE, 2012.

Savoie-Zajc, « Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide ? », in *Recherches qualitatives*, hors série n°5, 2007, pp. 99-111.

Strauss A., Corbin J., *Les fondements de la recherche qualitative*, Academic press Fribourg, vol.22, 2004.

Thiphaine B., « Études supérieures et départ du domicile parental », *OVE infos – la lettre de l'OVE*, n°3, sept. 2002.

Tinto V., « Research and practice of student retention. What next ? », *Journal of college student retention*, 8, 2007, pp. 1-19.

Tinto V., *Rethinking the first year of college*, NY Syracuse university, 2001.

Van der Maaren, Le souvenir et le bouleversement du temps dans la reconstruction du passé ; réflexions méthodologiques, in *Recherches qualitatives*, hors série, n°8, 2010, pp. 37-50.

Vourc'h R., « Le transport des étudiants : moyens, durées et coûts », *OVE infos – la lettre de l'OVE*, n°10, février 2005.

ANNEXES

Annexe 1

Plan du campus de Lille 1

Université Lille 1 - Plan du campus



A1 Chaufferie
A2 Ateliers
A3 Administration centrale
A4 & A5 Bibliothèque Universitaire provisoire
A6 Ateliers espaces verts - DUSVA (Domaine Universitaire Scientifique de Villeneuve d'Ascq)
BU Bibliothèque Universitaire
CERLA Centre Études et Recherches Lasers et Applications
CNERD Centre National d'Enseignement à Distance
COSEC Complexe sportif - Service des sports
CRI Centre de Ressources Informatiques
CUEEP Centre Université Économie d'Éducation Permanente

ECL École Centrale de Lille
ENSCL École Nationale Supérieure de Chimie de Lille
IFSTTAR Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux
IEMM Institut d'Électronique et de Microélectronique du Nord
IUT A Institut Universitaire de Technologie
LFL Laboratoire d'Informatique Fondamentale de Lille
LML Laboratoire de Mécanique de Lille
MACC'S Métropole Auditorium pour la Culture, les Congrès et les Séminaires
MASS Local syndical
MDE Maison Des Étudiants
MUS Maison Des Étudiants de la Santé

P7 SEAS (Service Commun d'Action Sociale), CAS (Comité d'Action Sociale), ASA (Association de Solidarité des Anciens), ASP-Lille 1 (Association Sportive des Personnels de Lille 1)
RU Restaurant Universitaire
SCD Service Commun de Documentation
SCET Service Patrimoine Construction Etudes et Travaux et Service des Marchés Publics
SEMMA Service Enseignement et Multimédia
SIUMPPS Service Inter-Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
SN6 Animalerie
SUAIO Service Universitaire Accueil, Information, Orientation
SUADES Service Universitaire de Développement Économique et Social
SUP Service Universitaire de Pédagogie
TP Travaux Pratiques de Chimie (bâtiment C16)

- Accès limités
- /// Barrières et portails principaux
- Administration et services
- Bâtiments d'enseignement
- Écoles et instituts
- Équipements sportifs
- Restaurants / Résidences Universitaires
- UFR de Chimie
- UFR de Biologie
- UFR de Géographie et Aménagement
- UFR des Sciences de la Terre
- UFR d'IEEA (Informatique Electronique Electrotechnique Automatique)
- Faculté des Sciences Economiques et Sociales
- UFR de Physique
- UFR de Mathématiques

LILLE 1 L'application Uoampus localise personnels, services et bâtiments sur le campus. Disponible sur App Store



www.univ-lille1.fr

N.B. : Les 3 cercles marquent l'emplacement des trois principaux bâtiments d'enseignement pour les étudiants de première année de Licence SESI.

Annexe 2

Modalités d'inscription (pages web)

Inscrivez-vous en ligne à Lille 1 à partir du 06 juillet 2012

Désormais toutes les inscriptions administratives (1ère inscription et réinscriptions) se font en ligne à l'adresse

<http://webgestion4.univ-lille1.fr/inscription> --lien: <http://webgestion4.univ-lille1.fr/inscription>--

A compter du 6 juillet 2012, les inscriptions administratives à Lille 1 pour l'année 2012-2013 (1ère inscription et réinscription) se feront essentiellement en ligne, pour tous les étudiants, français et internationaux.

Pour la saisie du dossier

une application sera disponible en continu à partir du 6 juillet prochain et jusqu'à :

- 16 septembre pour les inscriptions en licence 1,
- 23 septembre pour les inscriptions de Licence 2 et Licence 3
- 15 octobre pour les inscriptions en master,
- 18 décembre pour les inscriptions en doctorat.
- Au-delà de ces dates, l'application sera fermée pour le public concerné.

Pour faciliter votre inscription :

Cette application vous permettra de saisir votre dossier, étape par étape, avec une assistance téléphonique et messagerie dédiée (sauf du 30 juillet au 26 août) et d'une FAQ (Foire Aux Questions), pour faciliter votre inscription.

Vous disposerez d'un espace de suivi de dossier sur lequel vous pourrez vous reconnecter après la saisie, pour visualiser l'état de traitement de votre demande d'inscription. Vous serez également informé par SMS et messages électroniques des différentes étapes du traitement de votre dossier ainsi que de la disponibilité de votre carte d'étudiant ou de l'envoi de sa mise à jour.

Après la saisie

l'ensemble des pièces et justificatifs correspondant à votre situation devra cependant être transmis par courrier dans les meilleurs délais pour la validation de votre dossier.

Aucun dossier ne sera traité entre le 30 juillet et le 26 Août 2012.

Règlement des frais d'inscription

Vous pourrez régler les frais d'inscription universitaire en ligne par carte bancaire (paiement échelonné en 3 fois possible sans frais) ou par chèque (paiement en une fois) par voie postale, à joindre aux pièces complémentaires. Le paiement en espèces ne pourra intervenir que très exceptionnellement et sur demande expresse.



Université
Lille1
Sciences et Technologies

Service études et scolarité

Taux des droits de scolarité

dans les établissements publics d'enseignement supérieur pour l'année 2012-2013

Les droits d'inscription comprennent (sauf dispenses explicites) :

- Les droits universitaires (médecine préventive) : 5€
- Les droits de scolarité selon les diplômes préparés :

Diplômes préparés	Taux en euros	Droits réduits
Années d'études conduisant au grade de Licence, DEUST	181€	120€
Années d'études conduisant au grade de Master	250€	164€
Diplôme d'ingénieur	596€	-
Doctorat et HDR	380€	254€

- La cotisation de sécurité sociale : 207€

Annexe 3

Guide de l'étudiant 2012-2013 : extraits

Le mot du Président



Bienvenue à l'Université Lille 1.

Vous avez fait le choix d'une grande université scientifique (sciences, sciences de l'ingénieur, sciences humaines et sociales, sciences de l'économie et du management) reconnue au niveau international pour la qualité de ses enseignements, de sa recherche et de sa vie étudiante.

Dans un espace de travail convivial, au contact de grands laboratoires de recherche, l'Université Lille 1 vous accompagne pour construire votre parcours de formation et faire épanouir votre projet professionnel. Les dispositifs d'accompagnement mis en place pour vous guider sont nos principaux atouts pour accompagner la réalisation et la réussite de votre projet.

Je vous souhaite une excellente année universitaire.

Philippe Rollet,
Président

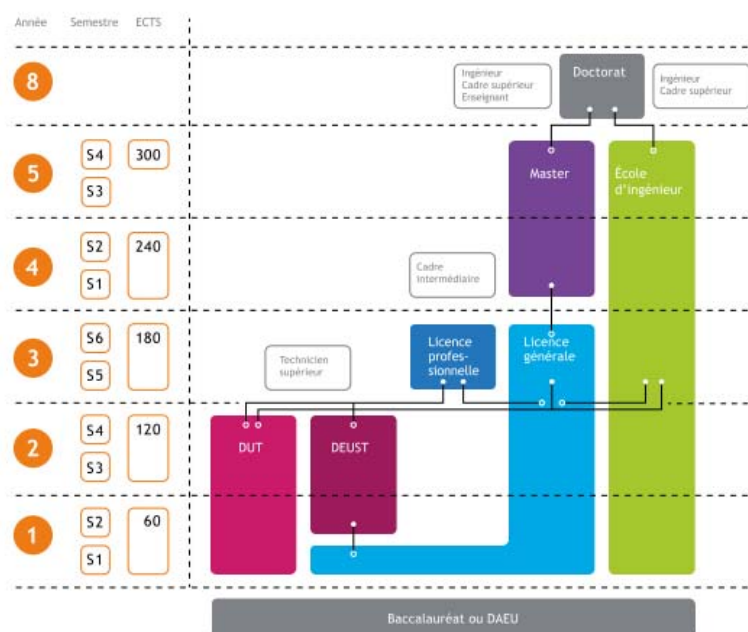


- 19 604 étudiants dont 21 % d'étudiants internationaux
- 12 000 stagiaires en formation continue
- un campus de 110 hectares avec des équipements sportifs de haut niveau
- 8 unités de formation et de recherche
- 2 écoles d'ingénieurs : Polytech et TELECOM Lille 1
- 3 instituts : l'IAE, école universitaire de management - l'IUT A - le CUEEP
- 1 département : la station marine de Wimereux
- 1 500 chercheurs et enseignants-chercheurs
- 39 équipes de recherche labellisées
- 220 thèses soutenues par an

(sources : dossier de presse septembre 2011 et tableau de bord OFIP 15 janvier 2012)

L'organisation des études

Guide de l'étudiant 2012-2013 12|13
Les études



ECTS : European Credit Transfert System - Système européen de transfert de crédits basé sur la charge de travail de l'étudiant pour atteindre des objectifs de formation. Une année universitaire correspond à 60 crédits, 30 pour un semestre.

S : Semestre de formation

DAEU : Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires

DEUST : Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques

DUT : Diplôme Universitaire de Technologie

Écoles d'ingénieurs à Lille 1 :

- accessible après le bac (*sur concours*) :
TELECOM Lille 1
- accessibles après 120 crédits (*dossier ou concours*) :
Polytech'Lille et ENSCL (École Nationale Supérieure de Chimie de Lille)

Annexe 4

Présentation des parcours
- Exemple du parcours MIMP -

Préparer la licence Sciences, Technologies, Santé dans le secteur : Sciences Exactes et Sciences de l'Ingénieur (SESI)

Elle comporte **7 mentions** : Chimie, Electronique-Electrotechnique-automatique (EEA), Informatique, Mathématiques, Mécanique-Génie Mécanique- Génie Civil, Physique, Physique et Chimie.

Une mention peut se décliner en différents parcours généralistes ou professionnalisés. Ces derniers, à capacité d'accueil limitée, sont accessibles après le 4^{ème} semestre de licence.

A l'entrée à l'Université, les étudiants sont répartis selon 3 profils en fonction de leur pré-choix d'orientation :

- **Mathématiques, Informatique, Mécanique, Physique (MIMP)**
- Physique Chimie (PC)
- Sciences Pour l'Ingénieur (SPI)

Le choix de la mention n'intervient qu'à l'entrée du 3^{ème} semestre de la licence.

Le choix d'un profil ne préjuge pas du choix définitif d'une mention.

Cependant au sein de chaque profil, il existe des parcours différents, conseillés selon la mention de licence envisagée.

Dans le cadre de l'orientation progressive, des changements d'orientation sont possibles en début des semestres 2 et 3, en accord avec les responsables pédagogiques, pour s'adapter à un projet professionnel s'affinant au cours du temps.

Cette formation propose également un **parcours renforcé** pendant les quatre premiers semestres en vue d'aider à l'intégration dans certaines écoles d'ingénieurs.

Organisation des études

Semestre 1

Profils	Mathématiques, Informatique, Mécanique, Physique (MIMP)	Physique Chimie (PC)	Sciences Pour l'Ingénieur (SPI)
2 Unités de mathématiques (5 ECTS)	- Fondements de l'algèbre - Fondements de l'analyse	- Initiation à l'algèbre - Initiation à l'analyse	
<i>Le programme des unités de mathématiques des différents profils est identique mais étudié de façon plus approfondie en MIMP</i>			
2 Unités communes (5 ECTS)	- Informatique : Initiation à la programmation - Physique : Optique		
1 Unité obligatoire au choix par profil (4 ECTS)	- Statique et Mouvement 1 - Chimie	Chimie	- Statique et Mouvement 1 - Bases de l'EEA - Chimie
1 Unité commune (2 ECTS)	Projet Personnel Professionnel 1		
1 Unité disciplinaire au choix (4 ECTS)	- Chimie - Bases de l'EEA - Astronomie - Méthodologie du travail expérimental		- Statique et mouvement 1 - Atelier de mathématiques - Histoire des Sciences - Initiation aux biotechnologies

Cité scientifique - Bâtiment SUAIO - 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. +33 (0)3 20 05 87 49 | suaio@univ-lille1.fr | <http://suaio.univ-lille1.fr/>

Profil MIMP

<http://math.univ-lille1.fr/~mimp>

Semestre 2

<i>Parcours Mathématiques</i>	<i>Parcours Informatique</i>	<i>Parcours Mécanique</i>	<i>Parcours Physique</i>
Enseignements communs : - Maths : Algèbre linéaire et affine 1 - Maths : Fondements de l'analyse 2 - Unité transversale, constituée de 3 éléments : PPP (2 ECTS), TICE (2 ECTS) et LV1 (1 ECTS)			
Unité obligatoire : - Maths : Compléments d'algèbre et d'analyse Au choix (2 unités) : - Informatique API 1 : Algorithmique et programmation impérative - Informatique : Simulation informatique et maths exp. <i>ou</i> - Physique : Mécanique du point matériel - Physique : Electrostatique et Electrocinétique <i>ou</i> - Physique : Mécanique du point matériel - Mécanique : Initiation à la mécanique des fluides	Unités obligatoires : - Informatique API 1 : Algorithmique et programmation impérative 1 Au choix (2 unités) : - Informatique : Simulation informatique et maths exp. - Maths : Compléments d'algèbre et d'analyse - Physique : Mécanique du point matériel - Physique : Electrostatique et Electrocinétique	Unités obligatoires : - Informatique API 1 : Algorithmique et programmation impérative - Maths : Compléments d'algèbre et d'analyse Au choix (1 unité) : - Physique : Mécanique du point matériel - Mécanique : Initiation à la mécanique des fluides	Unités obligatoires : - Maths : Compléments d'algèbre et d'analyse - Physique : Mécanique du point matériel - Physique : Electrostatique et Electrocinétique
↓	↓	↓	↓
Licence Mathématiques	Licence Informatique	Licence Mécanique	Licence Physique

Pour plus d'informations sur les mentions des licences à l'Université de Lille 1, consulter le site

<http://www.univ-lille1.fr/etudes/offre-de-formation/Sciences-Technologies-Sante>

Annexe 5

Livrets pédagogiques : extraits

Première page des livrets pédagogiques 2012-2013

Du parcours MIMP

BIENVENUE EN MIMP

Les membres de l'équipe pédagogique du profil MIMP vous souhaitent la bienvenue, sont à votre écoute et vous rappellent qu'avec de l'assiduité et de la détermination, on arrive toujours à atteindre son objectif.

Votre présence aux cours est indispensable. La compréhension se fait essentiellement pendant les cours, TD et TP. Aussi, pour bien assimiler les différentes notions, il est fortement conseillé de consacrer environ 20 heures par semaine de travail personnel.

Avec une bonne organisation, un bon équilibre entre les études et les loisirs, la réussite est à la portée de tous.

Bon courage et bonne réussite

Du parcours PC (rq. : présentation du parcours PEIP très semblable)

BIENVENUE en PHYSIQUE CHIMIE

Vous venez de vous inscrire en Licence Sciences Technologies Santé Secteur Sciences Exactes Sciences de l'Ingénieur (SESI), profil Physique-Chimie (PC) dans le cadre du système LMD.

Pour beaucoup d'entre vous, cette rentrée est un premier pas dans l'enseignement supérieur. Vous devenez étudiants dans une université.

Qu'est-ce qu'être étudiant ?

Un étudiant de première année doit s'adapter à l'université dont le mode de fonctionnement est différent de celui du lycée. Etudier à l'université suppose l'apprentissage d'une gestion autonome de son travail, de son temps et de sa vie quotidienne.

Au-delà des amphis, des salles de cours et des travaux pratiques, apprenez à reconnaître les services et les personnes qui pourront vous aider, régulièrement ou occasionnellement (cf dans ce guide).

Des informations et des contacts concernant les différents services dont vous aurez besoin fréquemment ou occasionnellement sont rassemblés dans ce livret pédagogique. Prenez connaissance attentivement de ce guide, conservez-le à portée de main pour le consulter dès qu'une question se posera sur votre nouvelle vie.

A noter également que vous retrouverez toutes ces informations sur le site Web de l'Université que vous pourrez consulter régulièrement dans les salles multimédias en libre accès.



<http://www.univ-lille1.fr>

Les membres de l'équipe pédagogique du profil PC vous souhaitent

la bienvenue et une excellente année universitaire !

Du parcours SPI

Présentation générale

Vous venez de vous inscrire en Licence STS (Sciences Technologies Santé) secteur SESI (Sciences Exactes et Sciences de l'Ingénieur), profil SPI (Sciences Pour l'Ingénieur) dans le cadre des formations L-M-D.

Pour beaucoup d'entre vous, cette rentrée est un premier pas dans l'enseignement supérieur. Vous devenez étudiants dans une université, bref vous faites votre rentrée « à la fac ! ».

Cette première année est très importante. Vous allez préciser vos projets personnels et professionnels et, avec l'aide des équipes enseignantes, vous allez commencer à choisir votre orientation.

Nous vous offrons la possibilité d'acquérir les compétences qui vous garantissent une insertion professionnelle conforme à votre attente. L'offre de formation dans le domaine des sciences et technologies, qui s'appuie toujours sur des équipes de recherche de qualité, est suffisamment riche pour que vous puissiez trouver des parcours adaptés à votre projet. A vous maintenant de profiter de ce contexte favorable. Vous êtes les principaux acteurs de votre formation. Les études scientifiques demandent **un travail important, méthodique et régulier**. Les équipes enseignantes sont là pour vous aider et vous conseiller, n'hésitez surtout pas à les solliciter.

Des informations et des contacts concernant les différents services dont vous aurez besoin fréquemment ou occasionnellement sont rassemblés dans ce livret pédagogique. Prenez connaissance attentivement de ce guide, conservez-le à portée de main pour le consulter dès qu'une question se posera sur votre nouvelle vie.

A noter également que vous retrouverez toutes ces informations sur le site Web de l'Université que vous pourrez consulter régulièrement dans les salles multimédias en libre accès.



<http://www.univ-lille1.fr/>

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter

Une excellente année universitaire !

Du parcours MASS

A. Présentation générale.

i) Pourquoi choisir la Licence « Mathématiques appliquées et Sciences sociales » ?

- Vous aimez les mathématiques, l'abstraction et vous êtes curieux de découvrir les entreprises et de comprendre comment fonctionne l'économie
- Vous souhaitez devenir cadre dans la fonction publique ou dans le secteur privé dans des domaines comme le management, la gestion, le calcul économique, la statistique, l'expertise. Vous souhaitez devenir Enseignant, Chercheur,...
- Vous souhaitez concrétiser toute opportunité d'emploi par un parcours solide non seulement en France, mais aussi en Europe.

Pour répondre à vos attentes, la licence « Sciences, Technologies, Santé » vous propose un parcours original et ouvert qui articule les études de mathématiques et d'économie avec une ouverture sur le monde de l'entreprise.

ii) Déroulement et spécificités de ce parcours

Ce parcours se déroule sur six semestres et permet aux étudiants de se spécialiser progressivement pour se tourner vers les différentes licences économie et gestion, vers la licence Sciences, Technologies, Santé mention mathématiques ou vers les IUP.

Nous maintenons toutefois la possibilité pour des étudiants le souhaitant de poursuivre à partir du semestre 2 dans la licence d'informatique.

Ce parcours comprend un stage obligatoire de 6 semaines dans une entreprise, une association ou une administration. Ce stage encadré est à réaliser à la fin du semestre 2 (durant la période d'été qui sépare le second du troisième semestre) après un enseignement spécifiquement consacré à sa préparation. Ce stage fait l'objet d'une convention et doit permettre aux étudiants d'observer le monde du travail et d'éprouver leurs acquis en économie, en gestion et en informatique. Il fera l'objet d'un rapport de stage qui sera soutenu dans le courant du Semestre 3 et donnera lieu à une notation comptant pour ce semestre 3.

En termes d'organisation pédagogique, on privilégiera l'enseignement en petits groupes de travail dirigé afin de favoriser le développement de travaux collectifs et l'apprentissage de la prise de parole.

Extraits des livrets pédagogiques 2012-2013

Du parcours MIMP

1 PRESENTATION DE LA FORMATION

1.1 Les objectives de la formation

Le but de cette formation est d'apporter aux étudiants des connaissances solides en Mathématiques, la base indispensable de toute pensée scientifique, ainsi qu'en Informatique, ou en Mécanique, ou en Physique, selon le choix de l'étudiant.

Cette formation permet d'amener l'étudiant vers les licences suivantes :

- Mathématique
- Informatique
- Mécanique
- Physique
- ou la licence pluridisciplinaire menant au professorat des écoles.

Les études conduisent également vers l'entrée en IUP GMI/MIAGE ou encore l'entrée sur dossier dans des écoles d'ingénieurs.

Cette formation propose aussi un parcours renforcé, destiné aux étudiants qui souhaitent avoir des connaissances solides en Mathématiques et en Physique, dans la perspective d'intégrer éventuellement des écoles d'ingénieurs.

L'enseignement de licence s'étend sur trois années. Chaque année est semestrialisée. Pendant les deux premiers semestres, l'étudiant se construit un parcours. Le choix de la mention de licence se fait au début du 3ème semestre.

A chaque semestre est attribué **30 ECTS**. L'étudiant obtient la licence une fois qu'il a acquis 180 ECTS.

Le 1er semestre est composé de :

- 4 unités d'enseignement (UE) communes à 5 ECTS
- 2 UE optionnelles à 4 ECTS et
- 1 UE transversale à 2 ECTS.

Le 2ème semestre est composé de 6 UE à 5 ECTS, à choisir selon le parcours.

1.2 Les contacts

Le Directeur des études et Président de jury :

Guoting Chen, bâtiment M2, Guoting.Chen@univ-lille1.fr

La Secrétaire pédagogique :

Sophie Cornil, bâtiment SUP, porte 06, Sophie.Cornil@univ-lille1.fr

Le rôle des secrétaires pédagogiques vis-à-vis des étudiants :

- assurer l'inscription pédagogique (différente de l'inscription administrative),
- assurer le relais entre les étudiants et les responsables de la formation,
- gérer les modifications dans les emplois du temps, les projets,
- gérer les notes,
- délivrer les relevés de notes, les certificats de scolarité, ...

Outre toutes ces charges fondamentales pour le bon déroulement du cursus des étudiants, elles participent avec les enseignants à l'organisation générale de la formation.

Régulièrement (au moins une fois par jour), vous devez consulter le panneau d'affichage pour la 1ère année (Bâtiment SUP, rez-de-chaussée, en face de la cafétéria).

N.B. : *Le secrétariat est ouvert tous les jours sauf le mercredi. Quand le secrétariat est fermé, il y a un écriteau sur la porte, sinon, il suffit de pousser la porte ...*

1.3 Calendrier pédagogique de l'année universitaire

5 - 9 Septembre 2011	Prérentrée
12 Septembre 2011	Début enseignement
24 - 26 Octobre 2011	pas de cours/TD
27 - 29 Octobre 2011	DS1
31 Octobre - 4 Novembre 2011	pas de cours/TD
7 Janvier 2012	Fin des enseignements S1
9-11 Janvier 2012	DS2
16 Janvier 2012	Début enseignement S2 (cours)
23 Janvier 2012	Début enseignement S2 (TD)
7 - 9 Mars 2012	DS1
18 Mai 2012	Fin des enseignements S2
21 - 24 Mai 2012	DS2

Interruptions pédagogiques et vacances

Noël	du 18 Décembre 2011 au 2 Janvier 2012
Février	du 27 Février au 3 Mars 2012
Printemps	du 23 Avril au 5 Mai 2012

Commission Pédagogique Paritaire (CPP)

La CPP réunit une fois par semestre les étudiants, les enseignants et les personnels administratifs et techniques en charge de la formation. Son rôle est de faire le bilan des enseignements et de leur organisation et de décider des améliorations à y apporter pour l'année suivante.

1.4 Le contrôle de connaissances

Chaque unité d'enseignement comporte au cours du semestre des interrogations ou/et devoirs surveillés. Pour certaines unités : 2 Devoirs Surveillés, 3 Interrogations Ecrites en TD de 20 à 30 minutes et 3 colles.

La note de fin du semestre (**La 1ère session**) de l'unité est :

$$N = \max \left(DS2; \frac{DS1 + DS2}{2}; \frac{DS1 + DS2 + IE}{3} \right),$$

pondérée avec la note de TP si l'unité est à TP.

La présence aux DS est obligatoire. En cas d'absence (même avec présentation d'un certificat médical), la note ZERO sera appliquée.

Le semestre est validé si la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses UE est supérieure ou égale à 10/20.

Si l'étudiant ne valide pas le semestre, il peut passer un examen de rattrapage (**La 2nde session**). Dans ce cas, la note obtenue remplace la note de DS2, *qu'elle soit supérieure ou inférieure*.

Compensation semestrielle et annule

- La compensation semestrielle est une disposition réglementaire : Si la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses UE est supérieure ou égale à 10/20, le semestre est validé. Les UE non validées sont validées par compensation.
- La compensation annuelle s'applique aux semestres de la même année universitaire. Après chaque jury de fin du semestre pair, toutes les notes des unités non validées sont effacées.
- La compensation annuelle est appliquée en L1 : Si la moyenne de l'année pédagogique des UE est supérieure ou égale à 10/20, les deux semestres S1 et S2 sont validés.
- En L2, la compensation annuelle est appliquée à condition qu'aucune moyenne d'UE ne soit inférieure à 5/20 sauf décision du jury au cas par cas.
- En L3, il n'y a pas de compensation annuelle sauf décision du jury au cas par cas.

Le jury est nommé par le Président de l'Université. Il se réunit à la fin du contrôle continu et après la session de rattrapage pour valider les UE obtenues par les étudiants. Seules les notes définitives attribuées par le jury (après chaque session) sont communicables. Les notes de contrôle continu pourront être communiquées aux étudiants (consultation des copies lors des TD) mais elles seront provisoires jusqu'à la délibération finale du jury.

Les relevés de notes individuels peuvent être obtenus par les étudiants pour chacune des sessions auprès du secrétariat pédagogique de la formation après publication des résultats. Ce document est à conserver. Il sera demandé pour toutes les demandes de dossier (Master, DU, ...).

En cas de **redoublement**, les notes des UE non validées (inférieures à 10/20) sont remises à zéro. Par conséquent, l'ensemble des notes, y compris celles de TP n'est pas conservé d'une année sur l'autre. De même, en cas de redoublement, l'inscription pédagogique doit être renouvelée. Elle n'est pas reconduite d'une année sur l'autre.

Les colles en 1ère année : Il s'agit d'interrogations orales OBLIGATOIRES. Le but est de contrôler régulièrement des acquis de cours et TD tout au long du semestre et de détecter éventuellement de difficultés d'apprentissage qui pourront être corrigées soit directement avec l'enseignant de Cours/TD ou dans le cadre de séances de tutorat.

Les UE concernées au semestre 1 : Math11, Math12 et Physique

Déroulement : Interrogation orale de 20 à 30 minutes

Contenu : Questions de cours et exercices d'applications directes

Fréquence : 3 Interrogations orales par Unité d'enseignement au cours du semestre

Evaluation : A la fin de chaque interrogation orale, l'enseignant émet une note entre 0 et 2 points. La moyenne des notes de colles s'ajoutera à sa moyenne générale de l'UE.

La présence aux TP est obligatoire : un étudiant trop souvent absent pourra se voir interdit d'examen pour des raisons de sécurité. En cas d'absence à un TP, l'étudiant devra le rattraper dans un autre groupe. Pour cela, il consultera le panneau d'affichage pour trouver un créneau qui lui convient et demandera l'autorisation avant le début du TP à l'enseignant.

REMARQUE IMPORTANTE

Si vous rencontrez des difficultés en cours, TD ou TP, si vous n'avez pas compris une partie du cours ou d'un exercice : **n'hésitez pas à demander à votre enseignant de cours/TD/TP des explications supplémentaires. Tous les enseignants sont disponibles à la fin de leurs cours pour répondre à vos questions et pour vous aider à résoudre vos difficultés.** Vous pouvez aussi, si vous le souhaitez, prendre rendez-vous avec eux pour discuter de manière plus approfondie.

Il est également important en cas de difficultés de travailler en groupe avec d'autres étudiants. A plusieurs, on parvient à mieux comprendre et à saisir les difficultés.

Le tutorat, mis en place en physique, vous permettra aussi de résoudre vos difficultés et d'approfondir certaines notions. En effet, un tuteur prend en charge un demi groupe d'étudiants (au maximum 16 étudiants) pendant 2h. Au cours du tutorat, les étudiants posent au tuteur des questions sur ce qu'ils n'ont pas compris en cours/TD et sur des exercices qu'ils n'ont pas réussi à résoudre. Le tuteur propose également des énoncés d'exercices de différents niveaux de difficultés en fonction de l'étudiant. Chaque étudiant travaille à son rythme. Il n'y a pas à avoir fini la feuille de tutorat. L'enseignant l'aide quand il est en difficulté, lui conseille d'aller rechercher dans son cours les éléments dont il a besoin, etc...

ABSENCES ET EXCUSES VALABLES

Absences :

La présence à tous les enseignements est **vivement** recommandée. Des contrôles systématiques de présence seront effectués par les enseignants qui tiendront compte de l'assiduité lors des délibérations de jury.

Le service des bourses vérifie l'assiduité des étudiants auprès des enseignants : un étudiant avec trop d'absences sera signalé (il pourra être amené à rembourser ce qu'il a perçu).

La présence est **obligatoire** en travaux pratiques : un étudiant trop souvent absent pourra se voir interdit d'examen pour des raisons de sécurité (ignorance des consignes) et de sauvegarde du matériel dont il ignore le maniement.

Les justificatifs d'absence **doivent être présentés aux enseignants du TD et/ou du TP** surtout si des contrôles ont été manqués. Ceci peut permettre de rattraper le TP dans un autre groupe (lorsque c'est encore possible) ou de tenir compte de l'absence dans le calcul de la note de contrôle continu.

L'étudiant doit ensuite **remettre son justificatif au secrétariat pédagogique**, en indiquant son nom, son groupe de T.D et les contrôles manqués au plus tard 48h après son retour en cours.

Un étudiant absent à un DS se verra attribuer la note zéro pour ce DS.

Excuses valables :

Un certificat médical doit mentionner la durée de l'empêchement : " X ne pouvait se présenter aux épreuves de contrôle des connaissances tel jour, ou durant telle période ".

Un certificat d'hospitalisation suffit en lui-même puisqu'il porte les dates d'entrée et de sortie.

Dans les autres types d'empêchement (raison familiale grave, etc.), il est demandé à l'étudiant de fournir tous les éléments pouvant servir de justificatifs.

Dans tous les cas l'enseignant (voire le jury) appréciera en fonction des justificatifs présentés.

SEMESTRES 1 et 2- « COLLES »

Interrogations orales OBLIGATOIRES

BUT : Contrôle régulier des acquis de cours et TD tout au long du semestre et détection éventuelle de difficultés d'apprentissage qui pourront être corrigées soit directement avec l'enseignant de Cours/TD ou dans le cadre de séances de tutorat.

Matières concernées au S1: Math 11, Math 12, Physique
Matières concernées au S2: Math 21, Math 22, Mécanique du Point Matériel 1, Electrostatique et Electrodynamique, Chimie.

Déroulement : Travail de préparation individuel (20 minutes) puis interrogation orale de 20 minutes

Contenu : Questions de cours et exercices d'applications directes

Fréquence : 2 ou 3 Interrogations orales par Unité d'enseignement au cours du semestre (soit 10 à 15 sur l'ensemble du semestre)

Quand : 1 à 2 fois par semaine - voir planning des convocations par voie d'affichage

Evaluation :

A la fin de chaque interrogation orale, l'enseignant note l'étudiant. Après les trois colles pour chaque matière, on réalise la moyenne. Si elle est supérieure à 10, on peut obtenir entre 0 et 2 points de plus sur la moyenne générale de l'unité.

La validation d'un parcours

Un semestre pédagogique constitue une offre de 6 ou 7 Unités d'Enseignement (U.E). Pour chaque UE, la validation peut être obtenue à l'issue du contrôle des aptitudes, de l'acquisition des connaissances, d'une note supérieure ou égale à 10/20. Elle peut l'être également par la mise en œuvre d'une des deux compensations ; il peut s'agir d'une compensation semestrielle ou annuelle dans les conditions qui sont définies juste ci-dessous . Il faut noter que la compensation annuelle est une disposition spécifique proposée par l'Etablissement et qu'elle s'applique aux semestres d'une même année universitaire.

■ En L1, la compensation annuelle est appliquée $(S1+S2)/2$,

Il est à noter que l'Unité d'Enseignement est indivisible : elle est entièrement validée ou pas ! Lorsqu'elle n'est pas validée, aucune des sous parties (écrit, TP...) qui éventuellement la constituent n'est validée même si la note obtenue à cette partie est supérieure à 10. Exception faite pour l'Unité Transversale où chaque EC (Enseignement constitutif) peut être validé indépendamment.

La validation d'un parcours :

Tout au long d'un parcours, les crédits obtenus sont capitalisés.

■ Un parcours Licence est validé dès lors que **180 crédits ont été accumulés** ; le diplôme correspondant est alors octroyé.

■ **Attention** : le nombre d'inscriptions dans un même diplôme de Licence (L1 + L2 +L3) est désormais limité à CINQ. Concrètement, cela veut dire que vous ne pouvez redoubler que deux fois au maximum, ou ne tripler qu'une seule fois....

Toute inscription supplémentaire nécessitera l'obtention d'une dérogation qui sera l'objet d'une délibération du jury.

Les crédits validés et capitalisés permettent la reconnaissance d'un niveau de compétence dans un domaine donné. Cette norme, établie au niveau Européen, doit favoriser les échanges inter universitaires et les reprises d'études dans le cadre de la formation continue.

Contrôle des connaissances du Semestre 1

Contrôle continu en LST A - 1^{ère} année :

Le contrôle continu est instauré pour toutes les formations. Il se compose d'au moins trois évaluations (interrogations écrites, devoirs surveillés, contrôle de TP, ...) réparties sur le semestre. Les coefficients de ces évaluations sont définis par les équipes pédagogiques.

RÈGLE DE CALCUL DES UNITÉS DU SEMESTRE 1,

À L'EXCEPTION DES OPTIONS :

Rétablissement de la règle du SUP sur les derniers DS dans les matières proposant 2 DS, la règle de calcul proposée serait la suivante :

$$\blacksquare \text{ Note écrit} = \text{SUP}(\text{DS2}, (\text{DS1}+\text{DS2})/2, (\text{DS1}+\text{DS2}+\text{Moy Interro})/3)$$



En cas de redoublement, les notes des Unités non validées sont remises à « zéro ». Par conséquent, l'ensemble des notes, y compris celles des TP, ne sont pas conservées d'une année sur l'autre.



En session de Rattrapage, la note obtenue remplace le DS2 qu'elle soit supérieure ou inférieure !

Matières à TP : La part des TP dépend de l'UE et sera précisée ultérieurement. Nous vous rappelons cependant, que les TP sont notés et qu'un contrôle en fin de période est effectué.

■ Options disciplinaires: (*)

Les règles de calcul ne sont pas encore toutes connues, elles vous seront communiquées en temps utile.

$$\blacksquare \text{ Option EEA : } \text{Sup}(\text{DS}, (\text{DS} + (\text{IE1}+\text{IE2}+\text{IE3})/3)/2) * 70\% + 30\% * (\text{Moyenne TP})$$

C. La 1ère année de LICENCE: Mode d'emploi.

LES UNITES D'ENSEIGNEMENT

Le programme de la 1ère année comporte au total 12 unités d'enseignement (U.E) réparties sur les deux semestres (soit environ 24h par semaine).

Chaque unité d'enseignement (UE) peut se composer elle-même de plusieurs matières, appelées éléments constitutifs (EC), dont l'enseignement peut prendre des formes diverses : cours magistraux en amphithéâtre pour les unes, travaux dirigés en groupes restreints pour les autres, cours magistraux complétés par des travaux dirigés.

OBTENTION DES CREDITS

Les crédits sont décernés sur la base des seuls résultats de la 1ère année du 1er cycle.

La validation des UE est effectuée par un contrôle continu. Il consiste

- des contrôles tout au long du semestre (on trouvera les modalités exactes dans la description de chaque UE)
- suivi d'un devoir surveillé à la fin du semestre.

Lorsqu'une UE n'est pas validée suite au contrôle continu l'étudiant peut se présenter à l'examen de rattrapage.

LE JURY

Le jury est nommé par le Président de l'Université. Il se réunit à la fin du contrôle continu et après la session du rattrapage pour valider les UE obtenues par les étudiants. Tous les enseignants qui interviennent en 1re année peuvent en faire partie. Aucun résultat ne peut être valablement proclamé avant la réunion du jury.

Ses décisions sont intangibles : il est souverain sur les questions qui relèvent de sa compétence (définie par la réglementation et interprétée par la jurisprudence administrative). Ses délibérations se déroulent en dehors de la présence des étudiants ou de leurs représentants. Cependant, pour fonder ses décisions, il peut juger utile de convoquer un étudiant ou accepter de l'entendre à sa demande.

Après le jury, les enseignants organisent une permanence pour permettre aux étudiants de consulter leurs copies. Cela ne peut, en aucun cas, entraîner une modification des notes obtenues sans réunion d'un nouveau jury. Cette procédure ne peut être que tout à fait exceptionnelle et dûment justifiée.

Quel qu'en soit le motif, aucune contestation ne sera acceptée au-delà d'un délai de quinze jours après proclamation des résultats.

LE REGLEMENT DES EXAMENS

Les absences justifiées ou non aux épreuves de contrôle continu sont sanctionnées par la note ZERO. L'équipe pédagogique peut, si elle le juge souhaitable, mettre en place un dispositif spécifique à condition que celui-ci n'avantage aucunement l'étudiant bénéficiaire par rapport à ceux qui ont composé normalement.

Les absences aux devoirs surveillés de fin de semestre, même justifiées, sont sanctionnées par la note ZÉRO. L'étudiant doit alors se présenter à la session de rattrapage. Dans tous les cas, les étudiants absents à une épreuve d'examen doivent absolument avertir au plus vite l'équipe pédagogique et se présenter au secrétariat pédagogique dans les 15 jours qui suivent leur retour à la faculté.

Les étudiants salariés peuvent, s'ils le désirent, bénéficier du régime dérogatoire, dit "régime salarié". Ils sont alors dispensés du contrôle continu et seules leurs notes aux épreuves de fin de semestre seront prises en compte. Les étudiants concernés doivent en faire la demande expresse par courrier adressé au président du jury dès le début de l'année universitaire. Un certificat de travail sera exigé.

Rattrapage :

Les étudiants ajournés à l'issue du contrôle continu peuvent se présenter à l'examen de rattrapage.

Dans tous les cas, la note « retenue » à l'issue du rattrapage remplace celle du contrôle continu, même si elle lui est inférieure. (Sauf en langues : seule la note de l'épreuve écrite est remplacée, les notes de CO et IO sont conservées.)

Le jury valide individuellement les UE acquises (moyenne de l'UE $\geq 10/20$) lorsque la moyenne générale de la 2^{ème} année est inférieure à 10/20 à l'issue du rattrapage.

Les UE (et non les matières (EC) incluses dans les UE) validées sont capitalisées, c'est-à-dire que l'étudiant garde sa note d'UE pour l'année universitaire suivante. Il n'a pas à repasser cette UE. Il conserve cependant le droit de refuser cette validation d'UE. Dans ce cas, il faut qu'il affirme clairement sa décision par courrier adressé au Président du jury dans les 2 semaines qui suivent la date de la décision du jury.

Dans une UE non validée et constituée de plusieurs matières, l'étudiant perd le bénéfice de la matière validée dans cette UE.

1 - CONDITIONS REQUISES POUR ETRE CONVOQUE AUX EXAMENS

Les conditions requises pour être convoqué à un examen sont :

- D'être régulièrement inscrit administrativement et pédagogiquement.
- Avoir présenté avant les examens l'attestation de recensement militaire (étudiants nés après le 01/01/1979) auprès du service Accueil.
- Le défaut d'inscription et de présentation de l'attestation vaut invalidation de tous vos examens.
- La réinscription à la seconde session est automatique en cas d'ajournement à la session de juin. Mais l'étudiant qui ne s'est présenté à aucune épreuve de la session d'examens de juin doit procéder à une nouvelle inscription pédagogique.
- Le statut d'auditeur libre ne permet pas de se présenter à l'examen.

2 - CONVOCATION DES CANDIDATS AUX EPREUVES

Pour les épreuves d'admissibilité, le calendrier des épreuves est affiché dans les locaux avec indication de la date et du lieu d'examen.

Pour les épreuves d'admission, l'affichage est réalisé à l'issue des délibérations d'admissibilité.

3 - CONDITIONS D'EXAMEN

- a - Accès des candidats aux salles d'examen : l'étudiant doit :
- se présenter impérativement sur le lieu d'examen avant le début des épreuves
 - avoir sur lui toutes les pièces nécessaires à son identification (carte d'étudiant actualisée).
 - en cas de non présentation de la carte d'étudiant une vérification sera assurée par le service examens, et la présentation d'une pièce d'identité sera obligatoire.
 - s'installer à la place réservée en cas de numérotation des places.

b - Candidat retardataire : l'accès de la salle d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après l'ouverture des enveloppes contenant le sujet.

Exception : le responsable d'épreuve pourra, à titre exceptionnel, lorsque le retard est dû à un cas de force majeure (donc pouvant être justifié) laissé à son appréciation, autoriser à composer un candidat retardataire à condition que le retard n'excède pas une demi-heure. Aucun temps complémentaire de composition ne sera donné au candidat concerné. La mention du retard et des circonstances sera portée sur le procès verbal d'examen.

4 - CONSIGNE GENERALES

L'étudiant doit :

- n'utiliser que le matériel expressément autorisé et mentionné sur le sujet. d'épreuve. Aucun matériel non autorisé, ou inutile (trousses, boîtes, etc.), ne doit rester sur les tables.
- n'utiliser que les copies d'examens anonymes et les brouillons mis à sa disposition par l'administration.
- remettre sa copie au surveillant à l'heure indiquée pour la fin des épreuves.

L'étudiant ne peut pas :

- quitter définitivement la salle pour quelque motif que ce soit, moins d'une heure après la distribution des sujets, même s'il rend une copie blanche.
- rester ou re-pénétrer dans la salle d'examen une fois la copie remise.
- les candidats qui demandent à quitter provisoirement la salle n'y seront autorisés qu'un par un et accompagnés d'un enseignant ou d'un surveillant après deux heures de composition.

Pendant la durée des épreuves il est interdit :

- de détenir tout moyen de communication.
- de communiquer entre candidats ou avec l'extérieur et d'échanger du matériel (stylo, règle, calculatrice...).
- de fumer dans les salles d'examen.
- d'utiliser ou même de conserver sans les utiliser des documents ou matériels non autorisés pendant l'épreuve. Aucun document ou matériel proscrit ne doit être introduit dans la salle d'examen.

Respect de l'anonymat :

La procédure d'anonymat des copies d'épreuves écrites présentée et retenue par le conseil d'administration est la suivante :

- Utilisation des copies à coin cacheté pour toutes les épreuves écrites d'examens.
- Les documents intercalaires et complémentaires à la copie d'examen comporteront eux aussi chacun un coin cacheté ou un identifiant numérique en cas d'indisponibilité (QCM, papier millimétré...).
- Les copies rendues « blanches » continueront à comporter la signature de l'étudiant.

23

- La levée de l'anonymat est faite par l'enseignant selon les modalités décidées par le conseil de la faculté (réunion du 1er avril 1999). Elle fait l'objet d'un procès-verbal signé par les enseignants et le président de jury.

Incidents ou fraudes

Toute infraction aux instructions énoncées ci-dessus ou tentative de fraude dûment constatée entraîne l'application du décret n°95-842 du 13 juillet 1995 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur. Indépendamment des sanctions pénales éventuelles, les sanctions administratives peuvent aller jusqu'à 5 ans d'exclusion de toute université française.

Sachez que la commission de discipline applique ces sanctions de façon rigoureuse.

Annexe 6

**Documents généraux concernant la procédure de
réorientation au second semestre**

- source : SUAIO -

➤ LES PREMIERES DEMARCHES A EFFECTUER

1^{ère} situation : Etudiants inscrits en semestre 1 de Licence à LILLE1 et à l'IUT A

Vous êtes intéressés par :

- ✓ **Un changement de licence :**
Vous devez **vous rendre au SUAIO**, qui vous remettra un formulaire de changement de licence et vous indiquera les étapes suivantes de votre démarche.
- ✓ **Un dispositif de réorientation :** (DEUST, DUT décalé : INFO- GEII, SRT GEA, Semestre d'adaptation, plot d'insertion)

Vous devez **vous rendre au SUAIO** qui vous remettra un dossier de demande de changement d'orientation et vous inscrira à un atelier. **La participation à cet atelier est obligatoire.**

Il vous sera précisé, lors de cet atelier, les étapes suivantes de votre démarche.

2^{ème} situation : Etudiants extérieurs à LILLE1

Vous souhaitez intégrer :

- ✓ **Une licence,**
- ✓ **Un dispositif de réorientation :** (DEUST, DUT décalé : INFO- GEII, SRT GEA, Semestre d'adaptation, plot d'insertion)

Vous devez vous rendre **impérativement** au bureau du service des Validations, bâtiment A3, bureau 106 où un dossier de changement d'orientation visé par le service vous sera remis, document indispensable pour la poursuite de la procédure. **Vous munir de votre certificat d'inscription du 1^{er} semestre.**

Ce dossier comportant le visa du service des validations vous permettra ensuite de vous inscrire dans un atelier de changement d'orientation au SUAIO. **La participation à cet atelier est obligatoire.**

Il vous sera précisé, lors de cet atelier, les étapes suivantes de votre démarche.



ATTENTION : Les étudiants postulant en **DUT décalé (Informatique ou GEII)** doivent **télécharger leur dossier d'inscription sur le site de l'IUT A**

http://www-iut.univ-lille1.fr/_images/contenu/895777.pdf

ATTENTION: Vous souhaitez vous inscrire en **Licence SVTE**, vous devez vous rendre directement au secrétariat pédagogique – bureau 02 – bâtiment SUP – SUAIO.

Vous munir de votre relevé de notes du Bac et de votre certificat d'inscription du 1^{er} semestre

CHANGER D'ORIENTATION APRES LE PREMIER SEMESTRE

Avant de vous décider

✓ Analyser votre situation et essayer d'identifier les raisons pour lesquelles vous envisagez ce changement:

- modification de votre projet
- choix de la formation (ne correspond pas à vos attentes, déception...)
- Durée des études (recherche d'une filière plus courte, professionnalisante)

✓ Ne "décrochez pas" pendant ce premier semestre même si vous ne souhaitez pas poursuivre dans la filière dans laquelle vous êtes inscrit.

Participez aux cours magistraux, TD TP. Ces éléments seront pris en compte lors de votre demande de changement.

✓ Se réorienter à l'issue du S1 suppose un effort important en S2: vous aurez à combler des lacunes, à "prendre le train en marche"

Le rattrapage du S1 se fera différemment selon les universités et les filières: dans certains cas, validation du S1 si le S2 est validé, dans d'autres cas vous devrez repasser tout ou partie des UE du S1

Pour un choix motivé

✓ Prenez le temps d'étudier le contenu, les poursuites d'études, les débouchés de la filière que vous envisagez de suivre.

✓ Participez aux ateliers de changement d'orientation organisés par le SUAIO en décembre et janvier pour

- faire son bilan
- élaborer son projet de réorientation à partir des différents dispositifs
- argumenter, motiver son changement d'orientation

Contacter le SUAIO

✓ L'équipe du SUAIO (conseillers, chargés d'orientation, documentalistes...) est à votre disposition pour vous informer, vous conseiller et vous guider dans votre démarche de projet ou de changement de projet:

- ateliers de changement d'orientation
- conseillers d'orientation
- espace documentaire
- postes informatiques

Annexe 7

Emploi du temps des semestres 1 et 2 : exemples

Semestre 1 – MIMP – Emploi du temps distribué

	Lundi				Mardi				Mercredi				Jeudi				Vendredi				
	21	22	23	24	21	22	23	24	21	22	23	24	21	22	23	24	21	22	23	24	
8h																					8h
9h	JPE Bât. SUP Salle 103			TD Algèbre Bât. M1 Salle Rieman	TD Chimie Bât. P1 Salle 01	TP Physique ou Colles	TP Physique ou Colles	TP Info. Bât. SUP Salle 117	TP Chimie (voir planning)	TD Analyse Bât. M1 Salle Riesz		TP Physique ou Colles	Tutorat Analyse Bât. M1 Salle Weierstrass (à partir du)				TD Chimie Bât. SUP Salle 08	TP Info. Bât. SUP Salle 118	TP Info. Bât. SUP Salle 117	TD Physique Bât. M1 Salle Weierstrass	9h
10h																					10h
11h	TD Algèbre Bât. M1 Salle Riesz	TD Physique Bât. M1 Salle Riesz	TD Physique Bât. P4 Salle 008	TD Méca. Bât. P4 Salle 010	TD Info. Bât. SUP Salle 103	TP Physique ou Colles	TP Physique ou Colles	TD Physique Bât. P1 Salle 01	TP Chimie (voir planning)	TD Algèbre Bât. SUP Salle 009	TD Analyse Bât. M1 Salle Lebesgue	TP Physique ou Colles	TD Analyse Bât. M1 Salle Hermite	TD Analyse Bât. M1 Salle Weierstrass	3PE1 Bât. M1 Salle Rieman	TD Analyse Bât. M1 Salle Riesz	TP Info. Bât. SUP Salle 115	TD Physique Bât. P1 Salle 01	TD Physique Bât. P1 Salle 03	TD Méca. Bât. M1 Salle Weierstrass	11h
12h																					12h
13h																					13h
13h30																					13h30
14h	TP Physique ou Colles	TD Méca. Bât. M1 Salle Hermite	TD Algèbre Bât. M1 Salle Weierstrass	TD Algèbre Bât. P4 Salle 010	TD Analyse Bât. M1 Salle Hadamard	TD Méca. Bât. SUP Salle 309	TD Méca. Bât. SUP Salle 01	TD Analyse Bât. M1 Salle Hermite	Option (voir planning des options dans le Bât. SUP)				TD Physique Bât. P1 Salle 01	TD Algèbre Bât. SUP Salle 309	TD Analyse Bât. M1 Salle Lebesgue		Option (voir planning des options dans le Bât. SUP)				14h
15h																					15h
16h	TP Physique ou Colles	TD Info. Bât. SUP Salle 101	TD Info. Bât. M1 Salle Weierstrass	3PE Bât. SUP Salle 102	TD Physique Bât. P1 Salle 003	3PE Bât. B5 Salle 211	TD Algèbre Bât. SUP Salle 003	TD Info. Bât. M1 Salle Hermite	Tutorat Algèbre Bât. M1 Salle Pascal (à partir du)				TD Algèbre Bât. SUP Salle 201		TD Méca. Bât. SUP Salle 309		Option (voir planning des options dans le Bât. SUP)				16h
17h																					17h
18h																					18h

M11 : Fondements de l'algèbre
 M12 : Fondements de l'analyse
 Physique : Optique
 Informatique : Initiation à la programmation
 Mécanique : Statique et Mouvement 1
 Chimie : Chimie en solution aqueuse

Option : Atelier des Mathématiques / Astronomie / Statique et Mouvement 1 / Histoire des Sciences / Initiation aux biotechnologies
 Méthodologie du travail expérimental (MTE) / Bases de l'EFA (Electronique, Electrotechnique, Automatique) : voir panneau bleu au Bât. SUP
 TP, Colles et tutorat d'analyse : Voir planning
 3PE1 : Projet Personnel Professionnel de l'Etudiant 1

VERIFIEZ REGULIEREMENT LE PANNEAU D'AFFICHAGE

Le 06 septembre 2012

Semestre 2 – MIMP – Emploi du temps d'un enquête

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h		Cours API1 (Algorithmique et programmation) M5 A	TP SIME (Simulation informatiques et mathématiques) SUP 115	3PE SUP 102	
9h		Cours SIME (Simulation informatiques et mathématiques)			
10h					
10h15	Maths M23 (compléments d'Algèbre et d'Analyse) M1 Galois	Cours Maths 22 (Algèbre) M1 Cauchy (Amphi)	TD M23 (compléments d'Algèbre et d'Analyse) M1 DVLP	TD M21 (Analyse) SUP 1	TD API1 (Algorithmique et programmation) M5 A9
11h					
12h					
13h					
13h30					
13h45	TD M21 ou Colle M21 (Analyse)	TP API1 (Algorithmique et programmation) SUP 115	TD SIME (Simulation informatiques et mathématiques) P4 02	Cours M21 (Analyse) M1 Painlevé (Amphi)	TICE P1-0219
14h					
15h					
15h15					
15h45		TD ou Colle M22 (Algèbre) ou colle M23 (compléments d'Algèbre et d'Analyse)	Anglais	TD (2h30) M22 (Algèbre) P4 002	
16h					
17h					
18h					

Annexe 8

Exemple de relevé de notes

NIP :

FRANCE

ANNEE 2013 SESSION 1 SEMESTRE 2

Relevé de Notes

Année	UE / Matière	Note sur 20	Ects/Coef	Ects Validés	Res
2013	Physique 2-Mécanique du point matériel 1	13,9	5	5	VALIDE
2013	MPM1 Ecrit	13	4		
2013	MPM1 TP	17,5	1		
2013	Bonus interrogations orales PHY2' S2				
2013	Physique 2' Electrocinétique et électrostatique	10,33	5	5	VALIDE
2013	Electrocin-Electrost Ecrit	11	2		
2013	Electrocin-Electrost TP	9	1		
2013	Bonus interrogations orales PHY2' S2				
2013	Mathématiques 21B-élément d'analyse et d'algèbre	3	5		
2013	Bonus interrogations orales M21B				
2013	Ecrit - M21B	3	1		
2013	Mathématiques 22B- algèbre linéaire et affine 1	11	5	5	VALIDE
2013	Bonus interrogations orales M22B	0,5			
2013	Ecrit - M22B	10,5	1		
2013	Chimie générale 2	7,84	5		
2013	chgen-ec	7,5	1		
2013	chgen-tp	11,25	0,1		
2013	Bonus interrogations orales-ChimieGénérale				
2013	UET S2	12,5	5	5	VALIDE
2013	LV1-Anglais	9,5	1	1	VALIDE
2013	3PE2	17	2	2	VALIDE
2013	TICE	9,5	2	2	VALIDE

Moy. au semestre / 20 Resultat

9.76 / 20 COMPENSE (30 Ects)

Villeneuve d'Ascq, le 07/10/2013

Pour le Président de jury, le(la) secretaire

Régime du diplôme: REGIME NORMAL

Annexe 9

Documents de la procédure de « recrutement »

Contenu de la lettre de premier contact avec les étudiants tirés au sort

Mr/Mlle X

Je viens vous féliciter pour l'obtention de votre baccalauréat et vous remercier de la confiance que vous portez à notre établissement en vous étant inscrit en première année de Licence SESI/MASS.

Depuis plusieurs décennies, l'université Lille 1 suit avec intérêt le parcours post-baccalauréat de ses étudiants afin d'entendre leurs attentes et de comprendre les facteurs de leur réussite ou de leurs difficultés. Ces études sont importantes : elles participent à l'évolution des formations, de l'organisation pédagogique et de la vie étudiante avec l'ambition de toujours mieux répondre aux besoins des étudiants et de faciliter la réalisation de leurs projets.

L'équipe de l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP) va débiter une nouvelle étude dont l'objectif est de mettre en lumière l'ensemble des aspects qui font la vie d'un étudiant ; pour la première fois, l'approche de la question de l'adaptation à l'université et du déroulement du cursus va donner toute leur place aux détails de la vie étudiante.

Des entretiens seront réalisés avec les étudiants qui participeront à cette étude, mais aussi avec les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, font partie de leur vie (parents, secrétaire pédagogique, enseignants,...). Les étudiants enquêtés auront par ailleurs la possibilité de partager avec le responsable de l'étude leurs témoignages écrits (« journal étudiant »), photographiques et vidéos.

La participation à l'étude fera l'objet d'un dédommagement financier et, bien sûr, les résultats de l'étude seront communiqués à l'ensemble des participants.

Dans quelques jours, Monsieur Éric Grivillers, ingénieur de recherche à l'OFIP, vous contactera pour vous présenter précisément cette étude et solliciter votre participation.

En espérant que ce projet vous intéressera et que vous accepterez d'y participer, je vous souhaite un bon début d'année universitaire.

Mme Michèle HOCHEDÉZ
Vice-présidente Aide à la réussite

Trame du premier contact téléphonique en vue d'obtenir un accord de principe à la participation à l'étude

Demande si : a reçu le **courrier** de Mme Michèle Hochedez, VP Aide à la réussite de Lille 1 ?

(Envoyé jeudi)

Suis Eric Grivillers, IR à **O... F... I... P...** et vais débiter une étude qui va porter sur :
les conditions de l'adaptation des bacheliers à l'université et
le suivi du déroulement de l'année universitaire dans tous ses aspects (études elles mêmes
mais aussi relations sociales, loisirs, activités salariées,...)

L'idée est de suivre le déroulement de l'année universitaire d'une 15zaine d'étudiant(e)s.

Deux aspects fondamentaux de l'enquête :

- entretiens (en face à face) : 5 entretiens a priori répartis entre les jours qui viennent et
septembre 2013

- la tenue d'un "journal de bord" composé des récits de la vie étudiante et de la vie en général,
réflexions, anecdotes, interrogations.

Ce JdB pourra être complété par des témoignages photographiques et/ou vidéos (faites avec
les tel. portables par exemple) de l'univers de l'étudiant.

Nous correspondront par mails et téléphone.

Résultats de l'étude (fin 2013) seront envoyés à chacun des participants.

La première étape devra se dérouler avant la pré rentrée universitaire et consistera en un
entretien "biographique" qui retracera votre parcours scolaires, vos projets (estudiant,
professionnels, vos centres d'intérêts,...)

Depuis plusieurs décennies, l'université Lille 1 suit le parcours de ses étudiants afin de
connaître leurs attentes et de comprendre les facteurs de leur réussite ou de leurs difficultés.
Etudes importantes ! Elles participent à l'évolution des formations, de l'organisation
pédagogique et de la vie étudiante.

Les étudiants percevront un dédommagement financier forfaitaire versé en 5 fois au fil du
déroulement de l'étude pour le temps et les moyens (abonnements Internet et téléphonique)
qu'ils consacrent à l'étude (sur la totalité de l'étude le montant global sera d'environ 400 euros
nets).

Contenu de la lettre suite à l'accord de principe acquis lors du contact téléphonique

Suite à notre entretien téléphonique du XX juillet, je viens vous présenter à nouveau les grandes lignes de l'étude « Transition Lycée Université » à laquelle vous avez a priori décidé de participer et je vous en remercie.

L'objectif principal de l'étude est d'analyser, durant toute la durée de la première année de licence, les processus d'adaptation des bacheliers à leur nouvel environnement (l'université).

Trois sources de données principales seront utilisées pour permettre cette étude :

- des entretiens approfondis (enregistrements audio en face à face), réalisés à 5 périodes clefs : avant la pré-rentree, mi-octobre environ, après les résultats du premier semestre (février), après les résultats du second semestre (juin) et au début de la seconde année après le baccalauréat (septembre 2013)*.

- un « journal étudiant » (de septembre 2012 à juillet 2013) : réalisé par vous-mêmes et transmis par courrier électronique une fois par semaine, il fera un point sur la semaine passée, ses événements, ses aspects positifs et négatifs, etc (centré sur les études, mais prenant en compte également tous les aspects de la vie). Rédigé, il sera intéressant qu'il soit parfois complété de « témoignages » photographiques et/ou vidéos pour illustrer vos récits (il faut envisager d'y consacrer une dizaine de minutes par jour).

- des entretiens réalisés avec quelques acteurs clefs de la vie universitaire (responsables et secrétaires pédagogiques, conseillers d'orientation). Un entretien avec vos parents (au moins l'un d'eux) serait très utile (il n'est pas obligatoire).

Je serai le seul dépositaire des contenus (entretiens, journal étudiant et ses compléments) que vous me fournirez en vue de l'analyse. Les résultats de l'étude seront rendus les plus anonymes possible et vous seront prioritairement envoyés au moment de leur publication (prévue pour décembre 2013).

Étant donné la durée de l'étude, un dédommagement financier forfaitaire vous sera versé. Estimant le temps passé en entretiens et la production de votre « journal étudiant », son montant sera d'environ 400 euros nets (versé en 4 fois au fil du déroulement de l'étude)**.

Dans sa méthodologie et sa durée, cette étude est unique en France. Ses résultats devraient permettre aux futurs bacheliers de mieux appréhender leur entrée à l'université et d'atteindre plus facilement leurs objectifs ; les résultats de l'étude permettront également aux responsables institutionnels de développer leurs politiques d'aide à la réussite des étudiants.

Nous avons convenu au téléphone de réaliser le premier entretien (qui portera sur votre choix d'orientation, vos projets étudiants et professionnels, votre scolarité passée, vos centres d'intérêt,...) le JJ/MM à XXh à votre domicile/dans les bureaux de l'OFIP (sans présager de sa durée, merci de prévoir deux heures). Je vous contacterai la veille pour confirmer ce rendez-vous. N'hésitez pas vous-même à me contacter (mail ou téléphone) si vous avez des questions.

Dans l'attente de la confirmation de votre participation à l'étude et du rendez-vous fixé, je vous prie de recevoir mes félicitations pour l'obtention de votre baccalauréat et mes encouragements pour l'année universitaire prochaine.

* Les rendez-vous pour les entretiens seront fixés en fonction de vos disponibilités : jour, heure et lieu (à votre domicile ou dans les bureaux de l'OFIP***).

** De plus amples explications vous seront données à ce sujet lors de notre première rencontre. Afin de préparer les futurs versements, une photocopie de votre carte d'identité, de votre carte vitale (ou son attestation) et de votre carte d'étudiant, ainsi qu'un RIB original seront nécessaires d'ici fin septembre.

*** Si vous souhaitez prendre connaissance en détails des activités et des productions de l'OFIP, n'hésitez pas à consulter son site Internet : <http://ofip.univ-lille1.fr/>

Contenu du mail de « cadrage » envoyé fin août

Bonjour.

Les vacances se terminent et j'espère qu'elles se sont bien passées.

La pré-rentree s'annonce et notre étude va maintenant régulièrement s'enrichir de votre "journal de vie étudiante". En ce qui le concerne, mon souhait est de recevoir (par mail) vos témoignages une fois par semaine (en fin de weekend par exemple) ; n'oubliez pas que vos témoignages peuvent être complétés, illustrés de photos et/ou de vidéo relatives à votre environnement universitaire, votre vie quotidienne (les références de livres, articles, reportages, films,... qui vous auront intéressés seront également bienvenues).

Pour la réalisation du "journal de la semaine", vous avez toute liberté : tous les jours quelques minutes en fin de journée, dans les transports en commun, pendant un temps libre dans l'emploi du temps, ... jusqu'à une fois par semaine.

Votre contribution sera particulièrement intéressante si j'y trouve vos impressions, vos sentiments, vos jugements, vos critiques, vos propositions,... concernant :

- votre vie universitaire (les contenus de vos cours, les manières de faire de vos enseignants, l'emploi du temps,... mais aussi la manière dont vous travaillez en cours et en dehors, quelles sont vos intentions et vos réalisations,...) ;

- votre vie prise globalement dans son état et ses évolutions (votre vie sociale - les membres de votre famille, vos ami(e)s anciens et nouveaux, "petit(e)s ami(e)s" -, vos loisirs, vos centres d'intérêt, votre santé et vos humeurs,...).

Je vous rappelle que le traitement de vos témoignages sera anonymisé (et qu'en fin d'étude je vous ferai parvenir une "compilation" de vos journaux si vous le souhaitez).

Je vous téléphonerai de plus d'ici quelques jours afin de vous demander de passer quelques minutes à l'OFIP pour nous occuper des papiers administratifs nécessaires à la préparation des versements du dédommagement financier prévu.

D'ici là, je veux encore vous remercier de votre participation à l'étude et vous souhaite une très bonne prérentree !

A bientôt.

Annexe 10

Guides et fiches des entretiens « Etudiants »

Guide et fiche du premier entretien « étudiants »

Tous les thèmes émergents sont à développer

Question de départ

Alors qu'est-ce que cela fait d'être bachelier ?

Thèmes à traiter

Personnalité

- auto définition
- qu'est ce qui est apprécié, pas apprécié

Histoire de la scolarité : primaire, secondaire

- rapport aux enseignants
- rapports aux autres élèves
- famille et histoire de la scolarité ; rôle des parents/frères et sœurs
- l'année de Terminale ; la préparation de l'examen, passation, résultat

Les choix d'orientations

- au fil de la scolarité (motivations des évolutions)
- le choix de la licence ST-A parcours...
- le choix de Lille 1

Projets étudiants / de ego / des parents / autres (famille/professeur/conseiller/...)

- état actuel ET évolution avec raisons évolutions

Projets professionnels / de ego / des parents / autres (famille/professeur/conseiller/...)

- état actuel ET évolution avec raisons évolutions
- Visions de sa propre insertion professionnelle (quelle préparation)

Visions de la vie étudiante

- les cours, les amphis
- les enseignants, rapports avec les enseignants
- les étudiants, rapports avec les étudiants
- le travail universitaire (temps, organisation,...)

Organisation prévue

- logement
- transport
- repas
- loisirs (type, temps)

La famille (composition, activité, emploi, diplôme, relations....)

- Père, mère, frère sœur
- Oncle, tante, cousin, cousine
- Grands parents

Les centres d'intérêt, les loisirs (dont vie amoureuse, activités sociales)

Fiche : entretien 1 « Etudiants »

Entretien n° Date : / / Lieu : OFIP / Domicile

Enquêté : Réf. enregistrement :

Parcours d'inscription :

Sexe : Age : Lieu résidence :

Lieu de résidence pendant l'année 2012/2013 : parents / résid. univ /

Mode de déplacement prévu :

Permis de conduire : oui / en préparation / non

Doublement durant scolarité : non / oui :

Type établissement scolaire : tjrs publics / tjrs privés / les deux (.....)

Lycée de la Terminale :

Série bac : Mention bac : Oral : oui / non

Notes au bac : Maths : PC : SVT : Français :

Boursier : oui / non / attente

Activité salariée en 2012/2013 :

Vœux orientation en Terminale : 1er :

2eme : 3eme :

Objectifs de l'année 2012/2013 :

Niveau de confiance dans l'atteinte de l'objectif (1 plus bas à 5 plus haut) :

Plus haut diplôme souhaité :

Projet professionnel :

Niveau de confiance dans l'avenir (1 à 5) :

Nombre frères, soeurs (et âges) : ; rang :

Diplôme/études des frères et soeurs :

.....

Statut parents : mariés / divorcés /

Diplôme + élevé du père :

Diplôme + élevé de la mère :

Profession du père (+ BPère si nécessaire) :

.....

Profession de la mère (+ Bmère si nécessaire) :

.....

Profession grand-père paternel :

Profession grand-mère paternelle :

Profession grand-père maternel :

Profession grand-mère maternelle :

Nationalité parents et grands-parents : tous français /

.....

Loisirs :

Association :

Films/ série TV préférés :

Style et chanteurs/musiciens/groupe préférés :

Livres préférés :

Nombre de livres lus (hors études par an) :

Suivi actualités : non / presque tous les jours / tous les jours

Moyens : presse / radio / TV / Internet /

Possède : ordinateur personnel / familial: tablette : tel. portable

Blog (ou équivalent) perso/familial :

Réseaux sociaux : Facebook / Google + / Twitter /

Activité sur réseaux sociaux :

Quotidienne / plusieurs fois par semaine / 1 fois par sem. / moins d'une fois par sem.

Plus grande qualité : Plus grand défaut :

Trois mots pour te qualifier :

N° portable :

Guide et fiche du deuxième entretien « étudiants »

Tous les thèmes émergents sont à développer

Question de départ

Alors, ces deux premiers mois à en première année de licence à Lille1 ?

Thèmes à aborder

Pré-rentree

- dans quel état d'esprit étais-tu au moment de la pré-rentree ?
- Comment s'est passé la Pré-rentree ?
 - organisation
 - propre participation
 - 1ers avis sur enseignants ; 1er avis sur étudiants
 - impressions, sentiments en fin de pré-rentree sur son adaptation

Scolarité universitaire

- emploi du temps : description, avis, implication (organisation de la vie, organisation du travail)
- les cours, les TD/TP : compréhension, assiduité (demande/contrôle justificatifs d'absence ?),... (dont 3PE)
- le tutorat
- le contrôle des connaissances (contrôle continu : colles, interro, DS)
- rq : connaissance ECTS ? Combien ECTS pour S1, L1 ?
- rapport aux enseignants
- rapports aux autres étudiants
- organisation du travail et préparation des DS, interro, colles ; vécu de la passation des examens ; vécu des résultats

Etat de la vie étudiante

- le campus, les bâtiments, les amphis, les salles de TD/TP
- Bibliothèque
- l'administration ; le secrétariat pédagogique
- l'information (le Livret Pédagogique, le Guide de l'université ; l'affichage, le mail étudiant, Moodle,...) ; Blog compte Facebook ?
- le SUAIO.

Organisation générale

- logement
- transport
- repas (RU, cafeteria, ...) + CROUS (carte étudiante)
- loisirs (type, temps) ; les sports à Lille1, la culture, Radio Campus, ... fais quoi avec les autres étudiants ?
- santé (fatigue, sommeil, maladie...) ; SS et mutuelle étudiante
- ressources financières et bourses

Projets étudiants et professionnels

- état actuel
- si évolution depuis le début de l'année : pourquoi ?

Parents et pairs

- déroulement vie familiale (des évolutions, des rq, conseils, avertissements,...)
- et vie sociale en générale (nouveaux amis, anciens du lycée, vie amoureuse)

Bilan

- Finalement, quel bilan fais-tu de ces deux premiers mois ?
- Quelles différences entre l'université et le lycée ?
- Quelles différences entre le lycéen et l'étudiant ?
- En entrant à l'université, à quoi as-tu eu/ as-tu le plus de mal à t'adapter ?
- Quelles aptitudes et attitudes sont nécessaires pour réussir à l'université ?

Personnalité

- Comment t'auto définis-tu aujourd'hui ?

Fiche : entretien 2 « Etudiants »

Enquêté : Parcours d'inscription :

Réf. enregistrement :

Entretien n° Date : / / Lieu : OFIP / Domicile

Situation actuelle :

Objectifs 2012/2013 :

Vœu 2013/2014 :

Objectifs de formation à terme :

Objectifs professionnel à terme :

Matières la/les plus appréciées :

Notes obtenues dans cette/ces matières :

Matières la/les moins appréciées :

Notes obtenues dans cette/ces matières :

1 à 3 mots pour qualifier :

- la pré rentrée :

- le campus de Lille1 :

- les locaux d'enseignements :

- les RU :

- la BU :

- les transports :

1 à 3 mots pour qualifier la majorité des :

- enseignants des cours :

- enseignants des TD/TP :

- la secrétaire pédagogique :

- les contenus des cours magistraux :

- les contenus des TD/TP :

- les étudiants du parcours :

- les étudiants du groupe :

1 à 3 mots pour qualifier :

- les 2 premiers mois passés en L1 à Lille 1 :

- l'état actuel :

Depuis la rentrée, as-tu rencontré :

- conseiller d'orientation ?

- directeur des études ?

- Enseignants ?

- Autre :

As-tu songé à abandonner ta L1 ?

As-tu songé à te réorienter au S2 ?

As-tu songé à ne pas te réinscrire dans cette licence en 2013/2014 ?

.....

Actuellement, penses-tu que :

- tu es adapté à l'université et ta licence ?

- tu vas avoir ton 1er semestre ?

- tu vas avoir ta L1 ?

- tu vas poursuivre en L2 / ou refaire cette L1 en 2013/2014

Guide et fiche du troisième entretien « étudiants »

Tous les thèmes émergents sont à développer

Question de départ

Depuis le second entretien, c'était en novembre, qu'est-ce que s'est passé d'important pour toi ?

Thèmes à aborder

Fin du semestre 1

- fin novembre, début décembre, comment te sentais-tu à l'université, dans tes études, ton groupe ?
- quel rythme de travail avais-tu pris au cours du S1 ?
- comment as-tu préparé les DS2 ?
- condition de passation des DS2 ; contenu des sujets.
- quels sentiments au sortir des DS2 ?
- dans quel état d'esprit étais-tu au moment des résultats du S1 ?
- quelles ont été tes notes et t'y attendais-tu ou non ?
- globalement, quels ont été les résultats de ton groupe ? de ton parcours ?
- comment ont réagi ceux qui n'ont pas validé leur S1 ?
- avez-vous eu des commentaires des enseignants ?
- comment ton entourage a réagi ? (parents, frère et sœur, anciens camarades de Terminales) ; réaction à la réaction.
- tes résultats t'ont-ils amené à repenser tes façons de faire
- tes résultats t'ont-ils amené à repenser tes projets (études, professionnels) ? demandes de conseils, discussions avec autrui....
- Bilan du S1
- Si tu pouvais revenir en arrière changerais-tu des choses ? (organisations travail, assiduité, ...).
- Jusqu'à quand voudrais-tu pouvoir remonter dans le temps et pourquoi ?

Scolarité universitaire

- emploi du temps du S2 : description, avis, implication (organisation : vie, travail)
- les cours en amphithéâtre..., les TD/TP : nouveaux/anciens enseignants ; compréhension ; assiduité (demande/contrôle des justificatifs d'absence ?),... (dont 3PE)
- le tutorat ?
- le contrôle des connaissances (contrôle continu : colles, interro, DS)
- rapport aux enseignants
- ton nouveau groupe au S2 : jugement, ambiance,... rapports aux étudiants du groupe S1
- organisation du travail et préparation des DS, interro, colles ; vécu ; vécu des résultats
- Penses-tu bien savoir ce qu'attendent de toi les enseignants ?

Etat de la vie étudiante

- comment vis tu le campus après 6 mois passés à Lille1 ?
- lieux de vie privilégiés ?
- bibliothèques universitaires
- l'administration ; le secrétariat pédagogique
- l'information (l'affichage, le mail étudiant, Moodle,...) ; évolution Compte Facebook ?
- le SUAIO ; BAIP

Organisation générale

- logement
- transport
- repas (RU, cafeteria, ...)
- loisirs (type, temps) ; à Lille1 (la culture, Radio Campus, ...) fais quoi avec les autres étudiants ?
- santé (fatigue, sommeil, ...)
- ressources financières : bourses ? Jobs ? Argent de poche ?
- Gestion des ressources financières (sacrifice ?)

Projets étudiants et professionnels

- état actuel
- si évolution depuis le début de l'année : pourquoi ? (demandes d'avis, conseils reçus, rencontres)

Parents et pairs

- déroulement vie familiale (des évolutions, des rq, conseils, avertissements,...)
- et vie sociale en général : nouveaux amis, anciens du lycée et vie amoureuse.

Bilan

- Suite au déroulement du S1, aux résultats du S1 et au début du S2, quel bilan fais-tu de ces 6, 7 mois passés en L1 ?
- Quelles aptitudes et attitudes sont nécessaires pour réussir à l'université ?

Personnalité

- Comment t'auto définis-tu aujourd'hui ?

Fiche : entretien 3 « Etudiants »

Enquêté : Parcours d'inscription :

Réf. enregistrement :

Entretien n° Date : / / Lieu : OFIP / Domicile

Situation actuelle :

Objectifs 2012/2013 :

Voeu 2013/2014 :

Objectifs de formation à terme :

Objectifs professionnel à terme :

Matières la/les plus appréciées actuellement :

Notes obtenues dans cette/ces matières :

Matières la/les moins appréciées actuellement :

Notes obtenues dans cette/ces matières :

1 à 3 mots pour qualifier :

- les conditions de passation des DS2 :
- les sujets des DS2 :
- les résultats des DS2 :
- l'emploi du temps au S2 :
- les nouvelles matières au S2 :
- les cours en amphi :
- le campus de Lille1 :

1 à 3 mots pour qualifier la majorité des :

- enseignants des cours :
- enseignants des TD/TP :
- la secrétaire pédagogique :
- les contenus des cours magistraux :

- les contenus des TD/TP :

- les étudiants du groupe :

1 à 3 mots pour qualifier :

- l'état actuel :

Depuis la rentrée, as-tu rencontré :

- conseiller d'orientation ?

- directeur des études ?

- Enseignants ?

- Autre :

As-tu songé à abandonner ta L1 ?

As-tu songé à te réorienter au S2 ?

As-tu songé à ne pas te réinscrire dans cette licence en 2013/2014 ?

.....

Actuellement, penses-tu que :

- tu es adapté à l'université et ta licence ?

- tu vas avoir ton 2nd semestre ?.....

- tu vas avoir ta L1 ?

- tu vas poursuivre en L2 / ou refaire cette L1 en 2013/2014 ?

Guide et fiche du quatrième entretien « étudiants »

Tous les thèmes émergents sont à développer

Question de départ

Comment te sens-tu ?

Thèmes à aborder

Fin du semestre 2

- à la rentrée des vacances de Pâques, comment te sentais-tu à l'université, dans tes études, ton groupe,... .. et dans ta vie personnelle?
- quels résultats as-tu eu aux DS1 ? Tu t'y attendais ?
Tu as modifié qlq chose après (préparation exam, assiduité, travail perso) ?
- quel rythme de travail avais-tu pris au cours du S2 ?
- au cours du S2 ta présences en cours, TD TP a t-elle évoluée ? Pourquoi ?
- quels étaient tes cours préférés et les autres ?
- au cours du S2 ta vision des enseignants, ton jugements sur les enseignants ont-t-ils évolué ? Pourquoi ?
- comment as-tu préparé les DS2 du S2?
- condition de passation des DS2 du S2 ; contenu des sujets.
- quels sentiments au sortir des DS2 du S2 ?
- dans quel état d'esprit étais-tu au moment des résultats du S2 ?
- quelles ont été tes notes et t'y attendais-tu ou non ?
- globalement, quels ont été les résultats de ton groupe ? De ton parcours ?
- comment ont réagis ceux qui n'ont pas validé leur S2 ?
- comment ton entourage à réagit ? (parents, frère et sœur, anciens camarades de Terminales) ;
réaction à la réaction.

Si nécessaire : les rattrapages

- *comment as tu préparé les rattrapages ?*
- *après les DS2, tu étais dans quelles dispositions d'esprit en pensant aux rattrapages ? et pendant leur préparation ? et en t'y rendant ?*
- *qu'as tu pensé des sujets de rattrapages ?*
- *quel était ton sentiment à la fin des rattrapages ?*
- *quel a été ta réaction en voyant/apprenant les résultats des rattrapages ?*
- *comment ton entourage à réagit ? (parents, frère et sœur, anciens camarades de Terminales) ; toi : réaction à leur réaction.*
- Bilan du S2
- Si tu pouvais revenir au début du S2 changerais tu des choses ? (organisations, assiduité, ...).

Etat de la vie étudiante et organisation générale

- comment vis tu le campus aujourd'hui ?
- logement / Transport / Repas (RU, cafeteria, ...)
- loisirs (type, temps) ; à Lille1 (la culture, Radio Campus, ...) fais quoi avec les autres étudiants ?
- santé (fatigue, sommeil, ...)
- ressources financières, bourses, jobs.

Projets étudiants et professionnels

- état actuel ; si évolution depuis notre dernier entretien : pourquoi ?
(demandes d'avis, conseils reçus, rencontres, ...)
- quels sont tes projets, tes envies pour les semaines et mois prochains ?

Parents et pairs

- déroulement vie familiale (des évolutions, des rq, conseils, avertissements,...)
- vie sociale en général : nouveaux amis, anciens du lycée
- vie amoureuse.

Bilan

- En dehors du résultat de l'année, quel bilan fait-tu du déroulement de l'année universitaire ?
- Quel bilan fais-tu suite au résultat de ta première année ?
- Quelles aptitudes et attitudes sont nécessaires pour réussir à l'université ?
- Quelles attitudes et aptitudes penses-tu devoir, éventuellement, développer pour continuer ton cursus dans les meilleures conditions ?

Personnalité et avenir

- Comment t'auto définis-tu aujourd'hui ?
- Idéalement dans quelles situations personnelles et professionnelles espères-tu être dans 10 ans ?

Fiche : entretien 4 « Etudiants »

Enquêté : Parcours d'inscription :

Date : / /

Lieu : OFIP / Domicile

Depuis notre dernier entretien et AVANT les DS2 :

As-tu songé à abandonner ta L1 ?

As-tu songé à te réorienter en 2013/2014 ?

Résultat S2 :

Résultat rattrapages S1 et/ou S2 :

Résultat année 2012/2013 :

Voeu 2013/2014 : Niv. de certitude :/5

Objectifs de formation à terme : Niv. confiance :/5

Objectifs professionnel à terme : Niv. confiance :/5

1 à 3 mots pour qualifier :

- ta préparation des examens :

- les conditions de passation des DS2 du S2 :

- les sujets des DS2 du S2 :

- les résultats des DS2 du S2 :

- tes sentiments après les DS2 du S2 :

- les sujets des rattrapages :

- les résultats des rattrapages :

- tes sentiments après les rattrapages :

1 à 3 mots pour qualifier la majorité des :

- enseignants :

- la secrétaire pédagogique :

- les cours magistraux :

- les TD/TP :

- les étudiants du groupe :

- le campus de Lille1 :

1 à 3 mots pour qualifier :

- ton état en apprenant les résultats du S2 :

- ton état actuel :

Actuellement, penses-tu que tu es adapté à l'université et ta licence ?

- tu vas poursuivre en L2 / ou refaire cette L1 en 2013/2014 ?

.....

Qlq mots sur l'étude et ta participation.....

.....

As-tu songé à abandonner l'étude ? Non / Oui : quand/pourquoi ?

.....

Le fait que la participation à l'étude soit dédommée a-t-il été :

Déterminant / favorisé / sans importance.... pour ta participation

C'est-à-dire ?

Annexe 11

Guide et fiche de l'entretien « Parents »

Situation actuelle ?

- statut marital, depuis
- statut professionnel, depuis
- emploi exercé, recherché, depuis
- lieu d'habitat (depuis, propriétaire...)

Grandes lignes de l'histoire personnelle

- foyer d'origine (lieu d'origine, parents, éducation, composition)
- étude (parcours, type établissement, disposition-goût pour..., diplômes obtenus)
- parcours professionnelle (emplois successifs, fonctions, chômage? projets)
- petite histoire familiale

Qu'est-ce qui plaît actuellement, qu'est-ce qui déplaît ?

Quels espoirs/craintes pour avenir ?

Comment avez-vous voulu élever vos enfants ? Quoi leur transmettre ?

Aspirations pour eux...

Scolarité de l'Enfant Enquêté

- petite histoire de la scolarité de EE
- évolutions des souhaits personnels d'orientation de EE (filière, établissement, type bac, post-bac)
- La Terminale :
 - comment a été vécue par EE ?
 - les épreuves du bac / les résultats
- les choix orientation APB ?
- Le choix de la licence, de Lille 1
- Déroulement des premiers mois
 - réaction à la découverte de Lille1 avec la prérentrée (campus, emploi du temps, étudiants, enseignants,...)
 - organisation de EE pour son travail
 - vécu de EE // statut étudiant
 - les loisirs de EE (évolutions avec année de Terminale, évolution durant s1)
 - évolutions, changements chez EE ?
- L'inscription administrative à Lille 1
- SS et mutuelle

Projets de l'enfant enquêté

- connaissance des projets d'études de EE ? Jugements et "prévisions"
- connaissance des projets professionnels de EE ? Jugements et "prévisions"

Bilan des premiers mois.

Fiche d'entretien Parents

Date : / /

Lieu : OFIP / Domicile

Enquêté :

Réf. enregistrement :

Statut parents : mariés / divorcés /

Nombre d'enfants : âges :

Situation professionnelle des parents

- Mr :

- Mme :

Profession Mr (+ BP si nécessaire) :

.....

Profession Mme (+ BP si nécessaire) :

.....

Type établissement scolaire : tjrs publics / tjrs privés / les deux (.....)

- Mr :

- Mme :

Diplôme + élevé du père :

Diplôme + élevé de la mère :

Profession père mr : Nationalité :

Profession mère mr : Nationalité :

Profession père mme : Nationalité :

Profession mère mme : Nationalité :

Loisirs :

- Mr :

- Mme :

Association / bénévolat / syndicat:

- Mr :

- Mme :

Avis vis à vis inscription L1 par enfant enquêté

- Mr :

- Mme :

Orientation postbac souhaitée pour enfant enquêté

- par Mr :

- par Mme :

Avis sur projet d'études enfant enquêté

- par Mr :

- par Mme :

Avis sur projet professionnel enfant enquêté

- par Mr :

- par Mme :

Plus grandes qualités de l'enfant enquêté :

Plus grand défaut de l'enfant enquêté :

Annexe 12

Questionnaire bi mensuel « étudiants »

Durant la semaine qui vient de s'écouler:

- Combien d'heures de cours/TD/TP devais-tu suivre ?
- Combien de cours/TD/TP ont été annulés ?
Y a-t-il eu une information sur ces annulations ?
- A combien de cours/TD/TP n'es-tu pas allé ?
Lesquels (matière(s), pas horaires) :

- Nombre d'heures de travail universitaire (révision, prépa TD, fiche, lecture,...) (seule et/ou en groupe) ?
Chez toi :
Sur le campus de Lille 1 :
Ailleurs :

- Temps moyen mis pour venir à Lille 1 :
Ce temps est (trop long / long / ...) :

- Temps moyen disponible le midi pour manger à Lille 1 :
Ce temps est (tout à fait suffisant / suffisant / tout à fait insuffisant) ?

- Nombre d'heures consacrées aux "loisirs" (détente, sport, TV, sorties,...) cette semaine :
Ce temps est (tout à fait suffisant / suffisant / tout à fait insuffisant) ?

- Nombre moyen d'heures de sommeil par nuit :
Ce temps est (tout à fait suffisant / suffisant / tout à fait insuffisant) ?

- As-tu fait attention à tes dépenses ?

- Quel cours as-tu préféré ?
- Quel cours as-tu le moins apprécié ?

- Cette semaine, t'es-tu sentie au moins une fois :
 - en pleine forme physique ?
 - fatiguée physiquement ?
 - épuisée physiquement ?

 - moral au top ?
 - lassé ?
 - déprimé ?

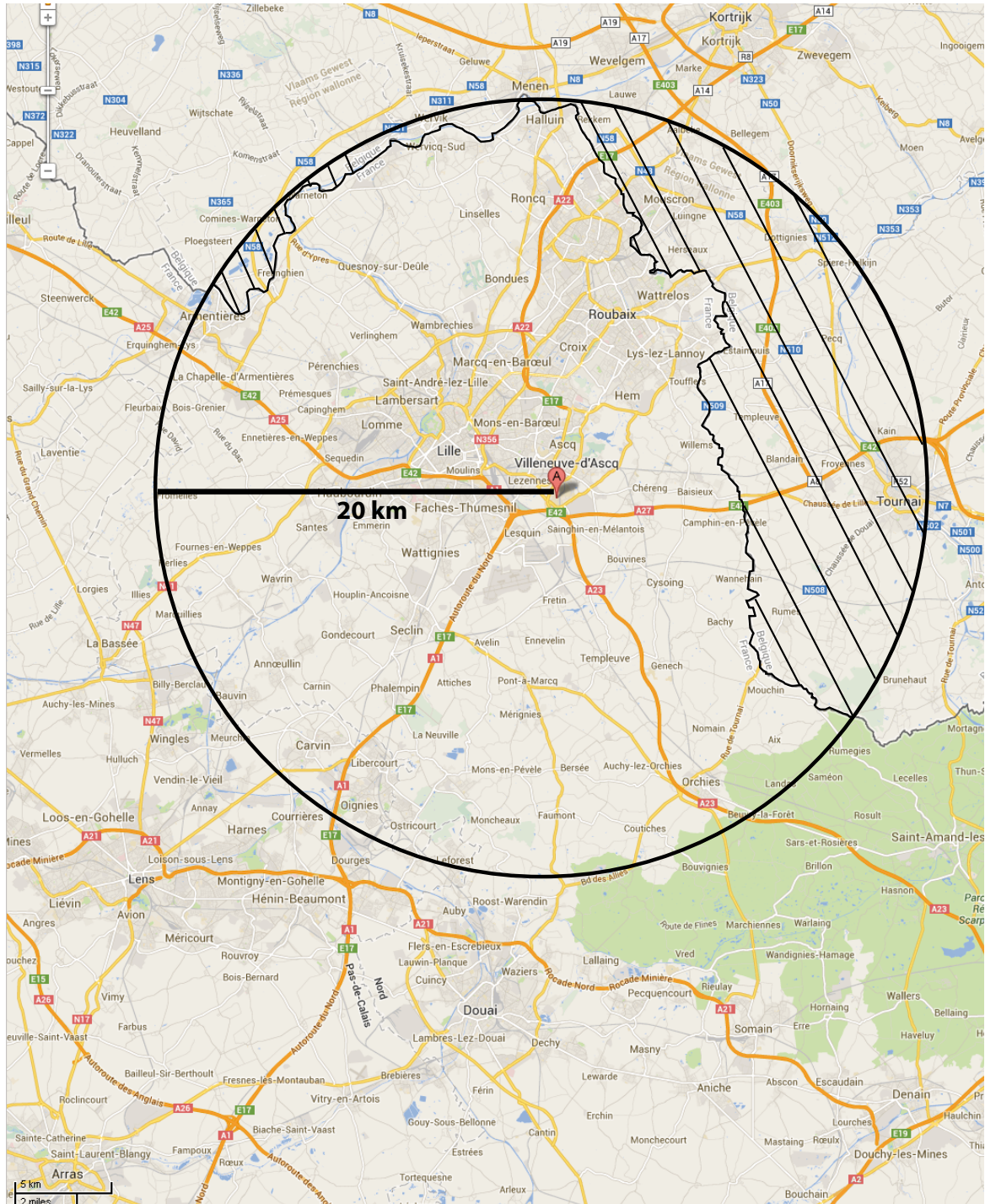
 - aimé ?
 - pas aimé ?
 - amoureux ?

 - content de toi ?
 - pas content de toi ?

 - encouragé ?
 - découragé ?

Annexe 13

Zone géographique de recrutement (communes belges exclues)



Source : google maps

